

Sommaire

- 3 ■ Les CA et A.G de l'ANEF
- 15 ■ La vie de l'ANEF
 - L'ANEF sur Wikipédia
 - La liste de diffusion EFL-ANEF
 - Gaëlle Geslin : une stagiaire à l'ANEF
- 35 ■ *In memoriam*
 - Nicole Mosconi
 - Claudine Hermann
- 39 ■ Rencontres
 - Colloque « Sexualité et classes sociales »
 - Colloque « L'insuccès littéraire : femmes et préjugés »
 - Les Journées du Matrimoine
- 51 ■ Habilitations à diriger des recherches
- 59 ■ Violences sexistes et sexuelles
 - Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur en Suisse : un aperçu
 - L'ANEF au 88e Congrès de l'ACFAS
- 73 ■ Notes de lecture

Les CA et A.G de l'ANEF

C.A. de L'ANEF du 6 janvier 2021 par Zoom

Présentes : Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Angelina Étiemble, Érika Flahault, Annik Houel, Hélène Marquié, Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Ce premier C.A. de l'année 2021 est consacré en grande partie à **préparer l'Assemblée Générale du même jour qui va suivre en Zoom**. D'autres points ont été évoqués.

SITE DE MÉMOIRES DE MASTER

Geneviève Pezeu est prête à « donner » son site à l'ANEF pour accueillir les mémoires « genre », « féminisme », etc. Après discussion, il apparaît que ce projet intéressant est beaucoup trop large. Il y a une explosion des masters « genre » et cela demanderait un énorme investissement pour apporter davantage qu'un site tel que HAL, par exemple.

CAMPAGNE D'ADHÉSION 2021

Il est décidé de faire un mail de vœux avec incitation d'adhésion. Geneviève prépare la carte.

MISE À JOUR DU SITE ANEF ET EXTENSION AVEC E-TOILE

Erika Flahault explique les travaux faits.

- L'onglet « e-Toile » est prêt, avec quatre sous rubriques : actualité – e-Toile, fonctionnement, partenaires e-Toile, histoire.
- La rubrique « Partenaires » est complétée
- Des retours sont attendus pour valider cette première rubrique.
- Les étapes suivantes : tri et mise en forme des documents fournis par les membres de la commission, mise en ligne sous forme d'articles courts et de documents téléchargeables pour alimenter les rubriques « Fonctionnement » et « Histoire ». La rubrique « Actualité – e-Toile » sera actualisée au fil des informations reçues de la part des partenaires.

Par ailleurs, le site sera actualisé avec les informations les plus centrales pour l'ANEF, grâce aux compilations réalisées régulièrement par Sylvie Cromer.

A.G. de l'ANEF du 6 janvier de 17 heures à 19 heures par Zoom

18 personnes ont participé à l'A.G.. Le fonctionnement par Zoom a permis à des adhérentes qui ne sont pas en région parisienne de participer.

Les rapports ont été présentés et votés à l'unanimité.

Le C.A. a été renouvelé. Il est ainsi composé: Sylvie Camet, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Nicole Decuré, Mailys Derenemesnil, Angelina Étiemble, Érika Flahault, Annik Houel, Hélène Marquié, Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq. Une discussion est engagée sur les projets. Michèle Ferrand propose comme thème de la prochaine journée de l'ANEF: les féminismes. Du point de vue organisationnel, on propose de tirer parti des réunions Zoom pour élargir une partie des C.A. aux adhérentes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JANVIER 2021 (en visioconférence) RAPPORT MORAL : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS 2020

L'assemblée générale de l'ANEF de l'année si particulière de 2020 nous oblige à une réunion à distance que nous programmons finalement le 6 janvier 2021, sachant que nous avons repoussé jusqu'à la fin de l'année 2020 une date possible dans l'espérance, entre confinement et couvre-feu à cause de la Covid-19, de l'ouverture d'une fenêtre de rencontres physiques.

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

La dernière A.G., celle de l'exercice 2019, s'est tenue le 14 octobre 2019 à partir de 17h 30 à l'université Paris Descartes. Nous étions accueillies par l'intermédiaire de la Cité du genre dans le cadre de la journée d'étude proposée annuellement par l'ANEF. Celle-ci s'intitulait « Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu ; Catégorisation de sexe et de race ».

Lors de cette assemblée générale, le rapport moral et le rapport financier de l'année 2018/2019 ont été adoptés. Le bureau composé en 2018 est reconduit jusqu'aux élections prévues en fin d'année 2020.

En 2020, le Conseil d'Administration de l'ANEF s'est réuni à quatre reprises à paris: les 28 février 2020, 25 mai 2020, 24 juin 2020, 23 septembre 2020 et le 9 décembre en visioconférence.

Le bureau du C.A. est composé ainsi :

- *Triumvirat* de la présidence: Erika Flahault (vice-présidente); Françoise Picq (vice-présidente); Geneviève Pezeu (présidente)
- Secrétaire: Nicole Décuré
- Trésorière: Isabelle Collet

Le C.A. fonctionne en commissions: Commission Bulletin; Commission Partenariats; Commission *e-Toile* pour la constitution d'un réseau féministe francophone; Commission Violences sexistes et sexuelles (VSS) dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Des réunions internes ont réuni les membres des commissions.

Les trois objectifs majeurs de l'année 2020 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes :

- Structurer un réseau de recherche féministe dans la francophonie
- Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR avec le collectif VSS-Formation
- Participer par la diffusion au développement des recherches et enseignements féministes.

ACTIVITÉS

Axe 1 : Promouvoir l'institutionnalisation des études et des enseignements sur le genre
Le projet e-Toile, le réseau de réseaux féministes francophones, prend forme.

La commission ANEF intitulée « *e-Toile* » composée de Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq, a tenté de poursuivre la constitution du « réseau des réseaux francophones » créé officiellement au 8^e congrès du CIRFF en 2018. La période de confinement a ralenti nos velléités d'avancement. Cependant les objectifs à trois ans restent de mise. Ceux proposés à un an n'ont pas été honorés.

Rappel des objectifs:

Objectifs à trois ans: transition vers l'organisation du prochain CIRFF; mise en place d'un réseau numérique d'échange.

Objectifs à un an: montage juridique d'une association internationale (statuts); résoudre les questions de financement.

- Nous avons renoncé à une plateforme dédiée, au vu des résultats de l'étude de faisabilité d'un dispositif numérique qui réponde à de nouvelles pratiques d'échange, de communication-transmission et surtout de co-construction des savoirs sur le féminisme et le genre par de nouveaux média et outils de médiation. Nous n'avons pas les moyens, notamment humains, pour animer et actualiser un tel outil numérique. Nos partenaires francophones restent très discrètes quant à leur implication.

- Nous décidons que le site de l'ANEF sera aménagé et complété pour recevoir les contenus relatifs à *e-Toile* à mesure qu'ils existeront.
- Un devis est établi par Erika Flahault qui se chargera de la mise en œuvre d'une rubrique et des pages consacrées à *e-Toile*.
- Une réunion de concertation a eu lieu en décembre 2020 pour élaborer l'architecture de la rubrique « *e-Toile* ».
- Les premiers documents prêts à être publiés sur le site correspondent aux documents fondateurs de *e-Toile*. Il nous faut imaginer comment les partenaires pourront investir cet espace d'échange qui reste limité dans sa forme actuelle.

Axe 2: Implication dans les réseaux féministes français et internationaux: soutiens, interventions, participations et publications

L'ANEF est membre et participe activement aux activités des réseaux suivants :

- Membre du réseau des associations du Centre francilien Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations>)
- Membre du CNDF

L'ANEF participe à des manifestations de réseaux :

- ACFAS : Congrès francophone du partage des savoirs au Québec (voir p.58)
- Sylvie Cromer a été invitée pour la journée « Violences sexistes et sexuelles » organisée par Manon Bergeron (Québec) et Isabelle Collet (Europe) pour parler de VSS. Mais les conditions sanitaires n'ont pas permis d'honorer l'invitation.
- Françoise Picq a participé à une table ronde en visioconférence organisée par le RéQEF, « Congrès des Recherches féministes dans la francophonie: les féministes à travers le monde et le renouvellement générationnel », le 19 août 2020, qui avait pour objet de réfléchir à l'avenir des CIRFF. Les participantes (de France, d'Haïti, du Québec et du Sénégal) étaient invitées à préciser ce qu'elles attendaient des CIRFF (voir CR C.A. 23 septembre).
- Geneviève Pezeu était le 18 septembre 2020 au séminaire de l'IEC qui se déroulait dans un amphi du CNAM sur #MeToo avec la conférence de Laure Murat (EHESS; elle est actuellement professeure au « Département d'études françaises et francophones » à l'UCLA, l'université de Californie à Los Angeles)
- Geneviève Pezeu a participé à la journée d'étude du MAGE le 9 octobre 2020: *Quel genre de politiques dans l'éducation? égalité des sexes, stéréotypes et mixité des formations.*
- Les 50 ans du MLF. Il était prévu, à l'occasion des Cinquante ans du MLF, une série de rencontres-débats intergénérationnels, sous la responsabilité de Françoise Picq et Martine Storti à la Cité audacieuse. Celle-ci, créée par la Fondation des femmes est un « lieu dédié au rayonnement des Droits des

femmes en France » mis à la disposition des associations féministes par la Ville de Paris au cœur du Quartier Latin. Une première rencontre a pu avoir lieu le 29 février, avec l'aide de cinq masterantes de Sciences Po. Mais la suite a été interrompue par le confinement.

- En vue du Forum Générations Égalité, qui devrait avoir lieu en 2021 (Processus Pékin +25) un Collectif d'une trentaine d'associations féministes s'est constitué autour d'un Manifeste présentant leurs valeurs et leurs objectifs (dans la continuité des principes universels d'égalité). Françoise Picq a participé, pour l'ANEF à une visioconférence le 15 septembre (voir CR C.A. du 23 septembre).

Pétitions

Le C.A. de l'ANEF s'est mobilisé à plusieurs reprises, en signant plusieurs pétitions ou tribunes collectives, qu'on retrouvera sur le site : <https://www.anef.org/category/activites/anef-mobilise/>

Axe 3: La lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) dans les établissements d'ESR

Des membres de l'ANEF participent aux quatre groupes de travail en partenariat avec la conférence permanente des chargé·e·s de mission égalité/diversité dans l'enseignement supérieur et la recherche (CPED) et JuriSup.

Ces GT coordonnent la construction d'outils pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche.

- GT 1 – Enquêter (coordination Catherine Marry et Sylvie Cromer): un guide *Enquêter sur les VSS dans l'ESR* est en cours de finalisation. L'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) doit intégrer des questions de violence dans son questionnaire d'enquête. En cours de validation.
- GT 2 – Former (coordination Sylvie Cromer; Geneviève Pezeu, Erika Flahault; Hélène Marquié et Rozenn Texier-Picard – CPED): un réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche est actif depuis octobre 2018, intitulé VSS-formation.
- GT 3 – Sensibiliser (Erika Flahault et Colette Guillopé – CPED): 2020 est une année sans création de supports de sensibilisation.
- GT 4 consacré à la rédaction d'un guide d'aide à la mise en place d'un dispositif de prise en charge des VSS est porté par la CPED et JuriSup. L'ANEF a participé par sa présence à la seule réunion qui a eu lieu. Le GT4 est en attente de la promulgation du décret qui est chargé de réviser les procédures disciplinaires. L'idée est de développer toute la partie enquête, section disciplinaire, mais aussi de détailler des situations complexes.

La présence de l'ANEF dans le GT 1 Enquête

L'Observatoire de la vie étudiante a lancé (en mars 2020) sa nouvelle enquête sur les conditions de vie des étudiant·e·s en France. Pour cette neuvième édition, plus de 245 000 étudiant·e·s ont été invité·e·s à répondre au questionnaire de l'OVE entre le 12 mars et le 25 mai 2020. Ont été intégrées des questions sur les VSS, grâce à des membres de l'équipe VIRAGE (Elizabeth Brown et Amandine Lebugle), Catherine Marry et Sylvie Cromer de l'ANEF, soutenues par le MESRI. Ce travail a nécessité plusieurs séances de travail.

La présence de l'ANEF dans les formations VSS [GT2]

Des formations sous forme de modules d'une ou deux journées de sept heures de formation ont été commandées par différentes écoles et universités en France en 2020. Les formations proposées, « Appréhender les VSS et le cadre juridique », « monter un dispositif de lutte contre les VSS » et « formation à l'écoute », ont été réalisées en collaboration avec les membres du collectif (CPED et JuriSup) par Sylvie Cromer, Erika Flahault, Hélène Marquié et Geneviève Pezeu.

Avant le confinement du mois de mars 2020, nous sommes allées à Toulouse, Paris, Lille, Rennes, puis à la rentrée de septembre nous étions à Lille, Tours, Villejuif, Rennes. Suite au confinement, des formations prévues ont été annulées. Il a été proposé aux établissements de les réaliser à distance. Entre mai et juin, d'abord la formation prévue avec les correspondant·e·s égalité du CNRS a été réalisée à distance puis l'université Gustave Eiffel (ex. Marne-la-Vallée) a accepté la proposition. Les autres établissements ont reporté les journées prévues à la rentrée de septembre qui s'annonçait d'ores et déjà difficile dans les universités.

Le premier semestre 2020 se partage entre des formations sur site, comme à Tours, pour les référent·e·s égalité du CNOUS, à Lille pour la rentrée des étudiant·e·s de Sciences Po en L1 ou encore Villejuif pour les responsables de l'école SupBiotech'. Le second confinement nous a obligées à convertir deux journées de formation à distance avec les responsables et des étudiant·e·s de Sorbonne université; alors que l'université de Toulouse a reporté pour la troisième fois celles qui étaient prévues avant la fin de l'année en espérant qu'elles puissent se réaliser en janvier ou février 2021.

Des formations courtes à distance ont été tentées pour les universités de Rennes qui sont réunies. Leur demande et l'objectif étaient de s'adresser à un nombre important d'étudiant·e·s afin de sensibiliser en masse. Un premier essai auprès d'une cinquantaine de « marraines » et « parrains » étudiant·e·s a été efficace. Le format approuvé est apprécié, au point que les universités de Rennes nous ont demandé de recommencer trois séances autour de la semaine du 25 novembre pour toucher à

chaque séance environ 80 personnes. Les retours ont été à nouveau très positifs, ce qui nous entraîne à proposer des dates pour l'école d'architecture en février.

En 2020, nous pouvons estimer que VSS-Formation a effectué 19 journées de formations au total, en comptabilisant les modules en demi-journées ou les formats plus courts encore.

Les demandes de « formation à l'écoute des VSS » sont de plus en plus nombreuses. Sylvie Cromer a organisé deux demi-journées d'autoformation pour les formateurs et formatrices des trois associations du collectif VSS-Formation en novembre 2020 avec mise en commun des outils de formation. À partir de 2021, plusieurs formations « écoute » sont programmées

Axe 4 : *Bulletin de l'ANEF* (ISSN 1163-1422)

Le *Bulletin* n° 69, hiver 2019, a été publié. Il comprend notamment :

- les comptes rendus des C.A. et e l'A.G. de 2019;
- les comptes rendus des activités de l'ANEF;
- des textes issus de la Rencontre de l'ANEF « Relire Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu » ainsi qu'une bibliographie complète de leurs œuvres;
- des comptes rendus de rencontres (MIPROF, GIS);
- des comptes rendus de lecture;
- des résumés d'HDR et de thèses soutenues dans l'année.

Axe 5 : *Animation du site quadrilingue créé en 2014*

Le site a vocation à regrouper et archiver le maximum d'informations et documents (officiels, militants ou de recherche), sur les sujets au cœur de nos missions. Il met ainsi à disposition des internautes des :

- rapports, textes réglementaires, décrets français et européens (de 2000 à aujourd'hui);
- données statistiques et analyses scientifiques sur ces questions;
- communiqués de presse, lettres ouvertes et textes de pétitions;
- appels à communications et programmes de colloques et journées d'étude;
- liens et d'informations avec les associations et institutions intéressées;
- enregistrements audio et vidéo.

On y trouve aussi l'ensemble des publications de l'ANEF disponibles en ligne et les bons de commande pour les autres :

- le *Bulletin* (à l'exception des deux derniers);
- les Actes des journées;
- le plaidoyer;
- les rapports sur les enseignements sur le genre (RG1, RG2 et RG3);

- les dossiers documentaires 2014 et 2016 sur le harcèlement sexuel;
- les deux éditions, 2015 et 2017, du Vade-mecum sur le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche;
- la lettre Actu du site;
- le bon de commande du *Livre blanc sur le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche*.

La recherche de documents peut s'y faire par mots clés dans le moteur de recherche intégré ou dans le nuage de mots.

Après des années 2015-2017 très actives, au cours desquelles le site était actualisé en moyenne trois fois par mois, le rythme d'actualisation s'est ralenti en 2019.

La décision suivante a été prise: ce site étant avant tout un site de ressources, complémentaire de *la Liste Études Féministes EFL-ANEF*, diffusée au fil de l'eau par Isabelle Collet, une actualisation moins fréquente ne constitue pas un problème majeur.

Axe 6 : **Journée de l'ANEF 2020**

Impossible à envisager en raison de la crise du Covid-19.

L'histoire des CIRFF: Annik Houel, Michèle Ferrand et Françoise Picq préparent *Histoire et histoires des Congrès internationaux de recherches féministes dans la francophonie (1996- 2015)*, un texte collectif en collaboration avec Delphine Naudier.

PROJETS & PERSPECTIVES 2020

L'ANEF poursuit des projets ambitieux: animer le réseau des réseaux francophones et féministes; accompagner la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche avec ses partenaires CPED et JuriSup (activité VSS-Formation); continuer le développement et la visibilité de son site. Concrètement en 2021, les activités suivantes seront (peut-être) menées.

1. Réseau des réseaux féministes et francophones: e-Toile

Ce réseau des réseaux a été officiellement lancé au 8^e congrès du CIRFF en août 2018.

Il doit faire l'objet de la création d'une page Web sur le site de l'ANEF contenant:

- des banques de données utiles pour les enseignements et les recherches féministes;
- les documents historiques des CIRFF (archives);
- les publications des partenaires;
- les enseignements: masters genre, co-diplomations, co-tutelles, co-directions, formations initiales et continues, bourses, mobilités d'étudiant·e·s ou d'enseignant·e·s;
- les projets de recherche: colloques, appels à projets ou projets en cours, bourses, mobilités de chercheur·e·s.

Se rajoute la possibilité d'être un lien de communication entre les CIRFF.

2. Violences sexistes et sexuelles

- Développement des activités du réseau VSS-formation, qui associe l'ANEF, la CPED et JuriSup.
- Le guide « Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles » dans l'ESR et engagement du partenariat avec l'OVE.
- Partenariat avec l'université Sorbonne pour la création d'une application numérique (style Mooc) pour la formation des étudiant·e·s aux VSS. Réunions de réalisation (cinq fois deux heures) et budget porté par les chargé·e·s de mission de Sorbonne Université-sciences (Michela Petrini).

3. Faire l'histoire des CIRFF

Les réunions se poursuivent en incluant le 8 CIRFF. En pause en attendant la reprise. Pour le moment, le congrès prévu en Haïti est suspendu.

Une page Wikipédia sur le CIRFF a été faite par le collectif des « sans pages ». Elle a été complétée par Anne-Marie Devreux et Marie Mathieu.

4. Diffusion, site, lettre et Bulletin annuel

Le site poursuit sa mission de centralisation de ressources en libre accès. Il sera toutefois alimenté de façon moins régulière que par le passé.

Il est prévu de déposer :

- les actes du colloque VSS de 2017 (en pdf),
- le *Livre blanc* (pdf) en vérifiant la question des droits d'auteurs.

Le *Bulletin* 2020 est en cours d'impression et a été envoyé aux adhérentes en pdf en attendant. En plus des rubriques habituelles, il contient un gros dossier compilé par Françoise Picq sur l'histoire du GEF et des hommages à Gisèle Halimi et Anne Sylvestre.

Il est décidé que les *Bulletins* seront mis en ligne dès la publication, sans renoncer à la version papier qui a une autre fonction que la version pdf.

5. Une journée d'étude ANEF en 2021

Impossible de la programmer à ce jour car trop d'incertitudes sur l'avenir sanitaire mondial.

C.A. de L'ANEF du 29 juin 2021

Présentes : Sylvie Camet, Isabelle Collet (par téléphone), Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Annik Houel, Érika Flahault, Véronique Perry (par Zoom), Geneviève Pezeu, Françoise Picq,

Invitée : Gaëlle Geslin (stagiaire ANEF).

Bilan du travail de la stagiaire, Gaëlle Geslin

Gaëlle Geslin présente le résultat du travail accompli pour l'ANEF : suite du projet *e-Toile*, analyse et correction des sites de l'ANEF et de VSS-formation, rédaction de la plaquette VSS-formation, correction de la page Wikipedia sur l'ANEF. Lire le compte rendu de ce stage plus loin, dans « La vie de l'ANEF » (p. 28).

Site de l'ANEF

Il reste à :

- expliquer le féminin universel ou le contourner, par exemple l'ANEF regroupe des « personnes » ;
- créer un nouvel onglet sur les VSS avec une sous-rubrique ressources ;
- actualiser les liens et ajouter les portails scientifiques en France et à l'étranger, les associations de chercheuses, les sites ressources (Archives du féminisme, etc.), les revues francophones (*TGS*, *Cahiers du genre*, *Revue du Cedref*, *NQF*, *Recherches féministes*, *Chroniques féministes*, *Genre société sexualité*, *GEF*, etc.).



© ND – Paris, 29 juin 2021

Règlement intérieur

Le prochain C.A. devra formuler un règlement intérieur, trop longtemps différé.

Journée de l'ANEF

Elle pourrait se tenir à la fin de l'année et porter sur une discussion autour des films tournés lors du CIRFF de Nanterre en 2018.

C.A. de L'ANEF du 21 septembre 2021

Présentes : Sylvie Camet, Nicole Décuré, Annik Houel, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Le C.A. a été consacré à trois points :

- l'organisation de la journée de l'ANEF de décembre 2021 qui sera consacrée à un débat autour des deux films réalisés lors du CIRFF de Nanterre en 2018 ;
- le contenu du prochain *Bulletin de l'ANEF* (n° 71) ;
- la rédaction d'un règlement intérieur qui sera proposé à l'A.G. du 13 décembre 2021 pour approbation.

La vie de l'ANEF

L'ANEF sur Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_nationale_des_études_féministes

L'**Association nationale des études féministes (ANEF)** est une association à but non lucratif française fondée en 1989, ayant pour but de promouvoir les études féministes et sur le genre en France et à l'international.

HISTORIQUE

Le début des études féministes et de genre

Comme dans la plupart des pays occidentaux, les premières recherches et premiers enseignements sur les femmes se sont développé·e·s en France dans le sillage du mouvement féministe des années 1970. Parallèlement à un certain repli des luttes sociales, à la suite de la loi Veil, les étudiant·e·s, enseignant·e·s et chercheur·euse·s s'investissent massivement dans la recherche universitaire sur les questions de rapports entre femmes et hommes. Des groupes de recherche, d'abord informels, fleurissent dans de nombreuses universités françaises. Parmi ces groupes on peut citer chronologiquement: le CEFUP à Aix-en-Provence, le GEF à Paris 7, le CLEF à Lyon, le GRIEF à Toulouse ou encore le Centre de recherches-politique-femmes à Nantes. Ces groupes – interdisciplinaires – mettent en question les savoirs universitaires androcentrés et l'exclusion des femmes. Ils organisent des débats, des séminaires, des colloques, publient des bulletins ou des revues et revendiquent l'interdisciplinarité. Parallèlement, des revues d'études féministes apparaissent telles que *Les Cahiers du Grif* (1973-1997), *Questions féministes* « revue théorique féministe radicale » (1977-1981) devenue *Nouvelles questions féministes* (à partir de 1981) ou *La Revue d'en face* (1977-1984). Des enseignements voient le jour, par la suite, dans diverses universités, sous des intitulés discrets. Au CNRS, une Unité de recherche « Division sociale et sexuelle du travail » (qui deviendra le GEDISST en 1982, puis le GERS) est reconnue en 1978. Une équipe y existait déjà, dirigée par Andrée Michel; cette équipe a été dissoute en 1988.

Premier colloque national autour des études féministes

Institutionnalisation des études féministes

En 1982, ces différents groupes de recherche organisent un premier colloque national, « Femmes, Féminisme et Recherche », avec l'objectif d'établir un

premier bilan de l'état du domaine (personnes, situations, thèmes de recherche et d'enseignement, cadres et moyens), d'évaluer les besoins et de formuler des propositions concernant les orientations théoriques et les conditions matérielles de leur mise en œuvre. Ce colloque, du 12 au 14 décembre 1982, soutenu financièrement par le ministère de la Recherche et le ministère des Droits de la femme (et avec l'appui du CNRS), a été un véritable succès : plus de 800 participantes et participants, 144 communications, près de 1 100 pages d'Actes. Il marque le début de l'institutionnalisation des études féministes.

À la suite du colloque et sous la pression des militantes féministes, le département des Sciences de l'homme (*sic*) du CNRS (alors sous la direction de Maurice Godelier) lance l'Action thématique programmée (ATP) « Recherches féministes, recherches sur les femmes ». Soixante-huit projets de recherche sont sélectionnés et financés sur quatre ans.

Parallèlement le ministère des Droits de la femme négocie avec celui de l'Éducation nationale la création de quatre postes de maîtres de conférences, fléchés « Études féministes ».

Premières associations de recherche féministes

Le colloque de Toulouse donne l'élan fondateur à la création d'associations de chercheuses. Des clivages autour de l'institutionnalisation et de la centralisation freinant la création d'une association nationale, c'est au niveau régional, dans un premier temps, que sont fondées l'Association pour la Promotion des Études Féministes (APEF-Région Paris Île de France), le Conseil interrégional Femmes-Féminisme-Recherche (CIFFR), l'Association Femmes, Féminisme, Recherches Rhône-Alpes (AFFRRA) et d'autres dans les Régions PACA, Midi-Pyrénées, Centre. L'APEF publie un bulletin, d'abord seule puis en collaboration avec d'autres associations régionales en 1987.

Directive européenne et création de l'ANEF

Le débat autour d'une association nationale est relancé, dès 1988, à la suite d'une résolution « sur la femme et la recherche » du Parlement européen. Il est demandé aux États membres de créer des chaires et d'organiser des cours de spécialisation dans ce domaine. Un premier colloque européen, « Concepts et réalités des études féministes », organisé à Bruxelles par *Les Cahiers du Grif*, fait suite à cette résolution en 1989. Il met en lumière la nécessité de créer des associations nationales pour répondre aux demandes du Parlement européen et pour tisser des réseaux européens de *Women's studies* ou de *Feminist studies*. À l'occasion d'un colloque sur « Les femmes et la Révolution » à Toulouse en 1989, les différentes associations régionales débattent de la création d'une association nationale.

À l'issue de longues et difficiles tractations et de compromis divers (notamment sur la non-mixité), l'Association nationale des études féministes (ANEF) voit le jour le 3 juin 1989. À sa création, l'ANEF regroupe 200 membres.

Les objectifs fondateurs de l'ANEF

L'Association nationale des études féministes (ANEF) est créée pour organiser le milieu de la recherche féministe afin de peser sur les institutions, politiques ou universitaires et de se coordonner avec d'autres associations européennes. Elle se donne pour objectif le développement, la diffusion, la valorisation des enseignements et des recherches « féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre », par la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche à tous les niveaux d'enseignement, dans les organismes publics et privés d'enseignement, de formation et de recherche. Elle poursuit ces buts notamment par une « action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux ». Elle entend également maintenir des « relations d'échange, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres », sans oublier la « défense des intérêts professionnels et moraux » et la « lutte contre les discriminations sexistes ». L'ANEF a été partie prenante des différents réseaux européens d'études féministes : ENWS / REEF (European Network of Women's Studies / Réseau Européen d'Études Femmes) du Conseil de l'Europe; WISE (Women's International Studies Europe), constitué en novembre 1990; ATHENA (Réseau thématique Socrates en études féministes); AOIFE (Association of Institutions of Feminist Education), etc.

BUTS ET ACTIVITÉS DE L'ANEF

Plus de 30 ans d'activités féministes

Depuis 1993, l'ANEF organise des tables rondes nationales sur les études féministes et des journées thématiques, qui donnent lieu à publication en supplément au *Bulletin de l'ANEF*, la première de ces journées, « Femmes et Europe: la Yougoslavie », table ronde de 1993 faisant exception car n'ayant pas donné lieu à publication.

Des colloques internationaux...

L'ANEF participe à de nombreux colloques et congrès internationaux, parmi lesquels:

- « Travelling through European feminism: cultural and political practices », Nancy, 1993
- « Conférence mondiale sur la population et le développement », Le Caire, septembre 1994
- « Formation, recherche, éditions féministes à l'Université - Brésil, Québec, France », Rio de Janeiro, 1994

- « Colloque international de recherche préparatoire à la conférence de Pékin : “Femmes, Hommes, Identité, Égalité, Différence” », Paris, Palais du Luxembourg, mars 1995.
- « Forum des ONG », 4^e Conférence mondiale sur les femmes, Pékin 1995.
- « La recherche féministe dans la francophonie : état de la situation et pistes de collaboration », Université Laval, Québec, septembre 1996
- « World Organisation of Women’s Studies », Adélaïde, Australie, avril 1996
- « Colloque international de l’AUF “Femmes universitaires, femmes de pouvoir?” », Dakar, 2014.
- « Congrès international du GIS institut du genre, “Étude de genre en France” », Lyon, ENS de Lyon, 2014
- « Violences sexistes et sexuelles dans l’enseignement supérieur et la recherche : de la prise de conscience à la prise en charge », Paris, Université Paris Diderot, 2017
- « Congrès international du GIS institut du genre, “Genre et émancipation” », Angers, université d’Angers, 2019

... aux CIRFF

En 1996, à l’initiative de chercheuses féministes québécoises, a lieu le premier congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF). Celui-ci se tient désormais tous les trois ans. L’ANEF y organise régulièrement des ateliers et participe activement à de nombreuses activités qui en découlent. Ainsi au 3^e CIRFF, en 2002 à Toulouse, elle aide à la création d’EFiGiES. C’est au 5^e CIRFF, à Lausanne en 2012, qu’a été créée l’ARGEF. Lors du 7^e CIRFF (à Montréal, en août 2015), l’ANEF a proposé de « structurer un réseau féministe universitaire dans la francophonie ». C’est ce réseau de réseaux qui a été fondé lors du 8^e CIRFF (à Nanterre en 2018) sous le nom de *e-Toile*.

Le réseau e-Toile

e-Toile est un réseau de structures d’enseignement et de recherche féministes sur l’égalité, les femmes, le féminisme, le genre et les sexualités dans la francophonie, né des nombreux Congrès internationaux des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF).

Il vise à la mobilisation des recherches féministes par les actrices et acteurs des différents mondes sociaux, afin de « participer à la production et la promotion de l’égalité entre les sexes dans l’espace de la francophonie » et d’impulser des politiques publiques et des actions sur le terrain pour l’égalité femmes-hommes. Le réseau a pour projet de créer un forum dédié, *e-Toile*, qui sera mis à disposition sur le site web de l’ANEF.

Co-fondation du réseau de formation VSS-Formation

À la suite du colloque international co-organisé par l'ANEF, «Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche : de la prise de conscience à la prise en charge», du 4 décembre 2017, l'ANEF fonde en 2018 avec la CPED et JuriSup le réseau «VSS-Formation». Ce réseau de formatrices et formateurs spécialistes en violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) propose des formations et des services d'accompagnement et de conseils aux établissements de l'enseignement supérieur sur les violences sexistes et sexuelles, sur les réponses juridiques adaptées à l'enseignement supérieur et la recherche, sur l'écoute (accueillir, écouter et orienter les victimes et les témoins de violences sexistes et sexuelles).

LES PUBLICATIONS DE L'ANEF

Le Bulletin

Le premier *Bulletin de l'ANEF* est paru en novembre 1989. Dès 1990, trois numéros par an sont réalisés. Ils contiennent des informations sur les enseignements en études féministes, les séminaires et colloques, les sommaires de revues, les parutions de livres. La rapidité d'information par Internet, notamment grâce à la liste de discussion, a rendu la parution trimestrielle inutile et, depuis 2009, le *Bulletin* paraît une fois par an avec des rubriques régulières : comptes rendus des CA et AG de l'association, comptes rendus de rencontres, de colloques et d'ouvrages, résumés de thèses et HDR en études féministes, dossiers spéciaux, etc. Ponctuellement, des numéros spéciaux ont été consacrés à des actes de journées de l'ANEF ou autres événements.

Les suppléments au bulletin : Actes de journées de l'ANEF

S'ajoutent régulièrement au *Bulletin de l'ANEF* les actes de journées de l'ANEF, parmi lesquels :

- *Pouvoir, parité et représentation politique* (1994)
- *Études féministes et études sur les femmes en France* (1995)
- *Femmes et mouvements de femmes face à la situation algérienne : analyses et solidarités* (1995)
- *Études féministes, militantisme et mouvement des femmes* (1997)
- *Les féministes face à l'antisémitisme et au racisme* (1997)
- *Lien sexuel, lien social ; sexualités et reconnaissance juridique* (1998)
- *Femmes, féminisme, féminité : représentations et ruptures* (1999)
- *École : inégalité de sexe* (1999)

- *Féminisme et polar* (2000)
- *Les études féministes, quelle visibilité?* (2002)
- *Désexisation et parité linguistique: le cas de la langue française* (2002)
- *Violences sexuées et appropriation des espaces publics* (2003)
- *Études féministes et études sur le genre* (2009)

Publication de recueils de textes féministes par l'ANEF

L'ANEF a été à l'initiative de la publication des premiers ou principaux ouvrages d'études féministes, avec la Collection « Recherches » aux Éditions Côté-femmes, où sont parus :

- *L'Anatomie politique*, de Nicole-Claude Mathieu en 1991.
- *Sexe, race et pratique du pouvoir*, de Colette Guillaumin en 1992.
- *Le Sexe des politiques publiques*, sous la direction d'Arlette Gauthier, en 1993.
- *Antigone, les femmes et la loi*, de Françoise Duroux, en 1993.

En 1996, la collection change d'éditeur et l'ANEF crée aux éditions L'Harmattan la collection « Bibliothèque du féminisme », dirigée par Hélène Rouch, Dominique Fougeyrollas-Schwebel et Oristelle Bonis. Les essais publiés questionnent le rapport entre différence biologique et inégalité des sexes, entre sexe et genre. Il s'agissait de poursuivre le débat politique ouvert par le féminisme – en privilégiant la démarche scientifique et critique dans une approche interdisciplinaire. L'orientation de la collection se faisait selon trois axes: la réédition de textes qui ont inspiré la réflexion féministe et le redéploiement des sciences sociales; la publication de recherches, essais, thèses, textes de séminaires, qui témoignent du renouvellement des problématiques; la traduction d'ouvrages qui manifestaient la vitalité des recherches féministes à l'étranger.

Dans cette optique, quarante titres sont publiés de 1996 à 2002, dont :

- *La mixité à l'école*, de Claude Zaidman, 1996
- *Le roman d'amour et sa lectrice*, d'Annik Houel, 1997
- *La construction sociale de l'inégalité des sexes*, de Paola Tabet, 1998
- « *Le Deuxième sexe* » de *Simone de Beauvoir*, de Catherine Rodgers, 1998
- *Le prisme de la prostitution*, de Gail Pheterson, 2001
- *L'évidence de l'égalité des sexes, une philosophie oubliée du XVII^e siècle*, d'Elsa Dorlin, 2001.
- *Le sexe en linguistique*, de Claire Michard, 2002
- *Le genre comme catégorie d'analyse*, sous la direction de Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey, Claude Zaidman, 2003
- *Le sexe, le genre et la psychologie*, sous la direction de Patricia Mercader, 2005

- *Le corps entre sexe et genre*, d'Hélène Rouch, Elsa Dorlin et Dominique Fougeyrollas-Schwebel, 2005
- *Genre et légitimité culturelle*, Delphine Naudier et Brigitte Rollet, 2007
- *Black Feminism, Anthologie du féminisme afro-américain, 1975-2000*, Collectif, 2008

L'annuaire des membres de l'ANEF

Un annuaire des membres de l'ANEF est publié en 1995 puis un deuxième en 2000, comprenant 110 noms, pour promouvoir la visibilité des recherches féministes. Il se veut un outil pratique de mise en réseaux et d'échange, accessible au monde étudiant, enseignant et de la recherche, français et international. Il comprend des index alphabétique, géographique, disciplinaire et thématique.

Les recensements institutionnels des enseignements et recherches sur le genre

En 2001-2002, un recensement est réalisé par la direction de l'Enseignement supérieur et la direction de la Recherche au ministère de la Recherche. Une fois les données recueillies auprès des président·e·s d'université, le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) lance un appel d'offres pour analyser ces données. L'ANEF y répond et est choisie grâce à son expérience dans le domaine (elle avait préalablement réalisé plusieurs recensements avec ses propres moyens). L'analyse de ces données met en lumière que, malgré le très faible nombre (moins d'une dizaine) de postes d'enseignant·e·s-chercheur·euse·s spécialisé·e·s en études sur les femmes (« études féministes » ou de « genre »), il existait alors dans les universités près de 400 cours consacrés à cette thématique ou la prenant en compte. Ces cours étaient dispensés dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales avec toutefois d'assez grandes disparités entre les spécialités, la sociologie et l'histoire étant les plus représentées.

En 2008, l'ANEF réalise un second recensement à la demande du Service des Droits des femmes : « Formations à l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur en France ». Il s'agit, cette fois, des formations proposées par les établissements auprès des personnels, instituées à partir d'une directive de 2001 de la Mission pour la Parité en sciences et en technologies, afin de favoriser une réflexion collective sur l'intégration du principe de l'égalité de genre et l'élaboration d'outils adaptés à l'environnement professionnel spécifique.

L'ANEF a pu mener à bien ces recensements en s'appuyant sur les missions Égalité hommes-femmes créées dans certaines universités à l'incitation de la Direction des enseignements supérieurs (DES) en 2000. Ces missions sont depuis devenues

pérennes. Elles se sont constituées depuis 2011 en une Conférence Permanente des Chargé·e·s de mission Égalité/Diversité (CPED), interlocutrice reconnue par la Conférence des Présidents d'Universités (CPU).

Le livre blanc

Pour ses 20 ans, l'ANEF a organisé des états généraux de l'institutionnalisation des études féministes et de genre. Elle a mobilisé pour cela de nombreuses associations partenaires pour faire un état des lieux de la recherche et de l'enseignement à tous niveaux. A commencé alors l'écriture collective d'un livre blanc, *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche: livre blanc*, publié par La Dispute en 2014. Il contient à la fois l'état des lieux réalisé tout au long de l'écriture et des recommandations pour les politiques publiques.

L'introduction de l'ouvrage retrace la genèse et les enjeux de l'institutionnalisation des recherches féministes depuis les années 1970. Elle se penche sur les articulations entre la recherche féministe, les associations et les pouvoirs publics (chapitre 1). Le chapitre 2 s'intéresse aux enseignements sur le genre, leur institutionnalisation et la nécessité de leur recensement. Le chapitre 3 traite de la diffusion des savoirs sur le genre, à travers les revues scientifiques et les collections d'éditeurs ou les formations des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs autour du genre. Le chapitre 4 est dédié aux inégalités professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. Le dernier chapitre porte sur le harcèlement sexuel et les violences sexistes dans l'enseignement supérieur à travers des témoignages et des recommandations de prise en charge, notamment institutionnelle. Ce dernier chapitre repose sur les travaux du Collectif de lutte anti-sexiste contre le harcèlement dans l'enseignement supérieur (CLASCHES). L'ouvrage se clôt sur dix propositions d'orientations stratégiques, issues des chapitres précédents, destinées aux politiques.

Le Vade-mecum à l'usage des établissements: *Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche*

En collaboration avec les associations CLASCHES et CPED et avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ANEF publie en 2015 un vade-mecum sur le harcèlement sexuel (réédité et actualisé en 2017). Ce travail fait suite à la loi du 6 août 2012 sur le harcèlement sexuel en France et complète un guide déjà réalisé par CLASCHES en 2014, destiné aux victimes.

À destination des établissements, souvent demandeurs de conseils et de retours d'expériences, il contient des témoignages, des exemples de prise en charge institutionnelle des situations de harcèlement sexuel, des comparatifs entre différentes pratiques et un argumentaire en faveur de certaines. Un guide au format numérique et évolutif a été conçu pour actualiser régulièrement ce vade-mecum.

Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

Fruit des travaux d'un des groupes de travail issu du colloque international co-organisé par l'ANEF «Violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche: de la prise de conscience à la prise en charge», du 4 décembre 2017, paraît en novembre 2020 le guide «Enquêter sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche», qui regroupe réflexions et recommandations méthodologiques destinées aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche souhaitant réaliser une enquête sur les violences sexistes et sexuelles.

LES ARCHIVES DE L'ANEF AU CENTRE DES ARCHIVES DU FÉMINISME À ANGERS

Le 16 juin 2017, l'ANEF fait don de ses archives à l'association Archives du féminisme. Dix-huit cartons ont été déposés. Ces documents s'étendent sur une période allant de 1981 à 2009. On peut y trouver des comptes rendus de conseil d'administration, des pièces comptables, des correspondances entre diverses associations ou des informations sur les colloques et les manifestations organisées par l'APEF, l'ANEF, ou toutes autres manifestations où ces associations sont intervenues. L'inventaire de ces cartons est disponible en ligne depuis le 2 décembre 2018 sur le site des Archives du féminisme.

PUBLICATIONS

- *Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche : livre blanc*, La Dispute, 2014
- *Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche : vade-mecum à l'usage des établissements*, 2017 (1^{re} éd. 2015) (avec le CLASCHES et la CPED)

La liste de diffusion EFL-ANEF

Depuis 2017, l'ANEF héberge et participe à la seule « liste » de diffusion internationale en études féministes francophones : EFL-ANEF (Etudes Féministes liste-ANEF). Cette liste permet aujourd'hui de percevoir le foisonnement de la recherche féministe et des événements qui y sont liés. Il nous semble donc important de revenir ici sur son histoire, les missions qu'elle se fixe ainsi qu'un aperçu de son efficacité à travers un bilan sur son rayonnement auprès des personnes francophones.

SON HISTOIRE

Genèse

En 1993, Judith Ezekiel (historienne du féminisme et d'autres mouvements sociaux) assiste à la « Berkshire Conference », un colloque sur l'histoire des femmes. Lors de ce colloque, une session dédiée aux listes de diffusion est animée par Joan Korenman, qui avait créé la liste pionnière WMST-L deux ans auparavant. Cette liste permit à Judith Ezekiel de se lier de nouveau plus intensément aux recherches féministes de son pays natal qu'elle avait quitté 20 ans plus tôt pour la France.

Il était, à ce moment-là, compliqué de communiquer : Internet n'était pas aussi développé, les communications téléphoniques internationales coûtaient une fortune et demandaient une certaine logistique. Les communications épistolaires prenaient beaucoup de temps et restaient peu fiables. La liste mail offrait alors un service inestimable.

À la fois inspirée par cette expérience novatrice et frustrée par l'ethnocentrisme de cette liste, Judith Ezekiel pense et propose, avec les conseils de Joan Korenman, une liste à l'échelle européenne. Malgré quelques réticences, le réseau Européen WISE (Women's International Studies Europe, constitué en novembre 1990) adopte une résolution soutenant la création d'une liste lors de sa réunion d'octobre 1995 à Florence. Après quelques débats et avec l'aide de Eva Isaksson (spécialiste des bibliothèques numériques, féministe, finnoise) la liste WISE-L est lancée en 1996. Judith Ezekiel est la maîtresse de liste et Eva Isaksson s'occupe de la partie technique. La liste est d'abord hébergée par le réseau finlandais FUNET et maintenant par l'Université de Tampere. La liste WISE est ouverte à toutes et à tous. Elle était initialement traduite en plusieurs langues pour être accessible aux non-anglophones. Cependant, cela demandait une lourde charge de travail et ne pouvait être réalisé sur l'ensemble des communications. Les listes anglophones n'étaient pas suffisantes, notamment pour les francophones.

Création

En 2000, forte de son expérience précédente avec la liste WISE-L, Judith Ezekiel (alors enseignante-chercheuse à l'université de Toulouse - Le Mirail) propose à l'équipe Simone (devenue Simone-SAGESSE) de créer une liste francophone de débats et d'informations autour des études féministes. Il lui faudra deux années de travail pour la créer. Lors du Congrès international de recherches féministes francophones (CIRFF) de 2002, la liste études féministes EFL est lancée. Celle-ci est hébergée à l'université de Toulouse Jean Jaurès (anciennement Le Mirail) et soutenue par l'équipe Simone. Elle est destinée aux personnes vivant dans des pays francophones mais également aux personnes de pays non francophones parlant français (notamment des Portugais·e·s et des personnes d'Amérique latine). Ceci permet de toucher les personnes ne parlant pas anglais et complète les listes anglophones existantes. Cette liste était alors un lieu d'information universitaire, féministe, militant et de débat. Elle est, dans un premier temps, accusée d'être un outil de reproduction des élites, ne pouvant être accessible par toutes et tous car nécessitant un accès Internet. Judith Ezekiel défend cette liste en expliquant que l'on peut suivre la liste depuis un cybercafé et qu'il valait toujours mieux une communication imparfaite que l'absence de communication.

La liste se révèle être un point de ralliement pour les chercheuses et chercheurs en études féministes et sur le genre en France et à l'étranger. Elles/Ils peuvent enfin se tenir au courant des travaux réalisés à travers le monde et plus particulièrement les pays francophones. Elles et ils peuvent poser des questions et obtenir des réponses de chercheuses et chercheurs spécialisés. La liste est aussi un lieu d'entraide. Enfin,



© ND – Judith Ezekiel,
Toulouse, 2002

elle donne aux jeunes chercheuses et chercheurs des exemples de recherches universitaires et de carrières dédiées, au moins en partie, à l'étude des femmes, du féminisme, des inégalités de genre ou de sexe, prouvant ainsi qu'il s'agissait de secteurs de recherche porteurs et où une carrière était envisageable. Cette liste se construit et évolue rapidement. Riche de débats, elle a acquis de plus en plus de chercheuses et chercheurs. Véritable lieu de foisonnement intellectuel, elle donnera naissance à de nombreux articles et de nombreuses collaborations. La liste n'est pas modérée mais Judith Ezekiel rappelle les règles quand les messages envoyés sont trop éloignés des études féministes, portent sur des questions politiques plus générales ou sont trop belliqueux. Il s'agit d'un véritable travail de fourmi assuré bénévolement. En plus de la modération, Judith Ezekiel travaille à la diffusion de la liste en en faisant la publicité lors de nombreux colloques et auprès d'autres listes. Elle organise également des rencontres et réalise des communications pour présenter la liste et faire se rencontrer les membres de celle-ci.

STABILISATION

En 2007 Judith Ezekiel cherche une personne pour partager la modération de la liste. Isabelle Collet candidate mais en demandant la mise en place de nouvelles règles pour la liste. Judith Ezekiel accepte les conditions d'Isabelle Collet et la liste se métamorphose. Pour que celle-ci puisse être modérée efficacement, les débats sont proscrits et les informations autres qu'universitaires sont redirigées vers d'autres listes de diffusion plus généralistes. Ces nouvelles règles ont mis du temps à se mettre en place et à être acceptées par toutes et tous. Après quelques critiques et réclamations concernant ces nouvelles règles de modération, un vote est réalisé. Les membres de la liste EFL sont majoritairement en accord avec ces nouvelles règles, les polémiques autour de celles-ci s'éteignent donc peu à peu. Depuis 2010 Isabelle Collet relaie les informations de listes belges et suisses.

Peu après, Judith Ezekiel se retire de la modération. Isabelle Collet, avec l'aide de l'université de Toulouse - Jean Jaurès, retravaille la structure de la liste pour la rendre plus efficace et pérenne. Après ce long travail, Isabelle Collet propose à l'ANEF, dont elle fait partie, d'héberger la liste, pour offrir notamment à cet outil collectif plus de légitimité.

En 2017 l'ANEF accepte de soutenir la liste en précisant que l'association n'est en rien responsable de ce qui est diffusé sur cette liste, que la modération reste la même qu'avant et que les informations diffusées n'engagent que les personnes les ayant diffusées sur la liste et ne sont pas nécessairement représentatives des opinions et positions de l'association.

MISSIONS

Au fil de son histoire, la liste EFL-ANEF s'est donné plusieurs missions dont certaines restent toujours très présentes actuellement.

Premièrement, la vocation de cette liste est et a toujours été de créer un lieu de diffusion francophone d'informations inter- et pluridisciplinaires en études féministes et/ou sur les femmes et sur le genre. Elle encourage la participation des francophones de toutes les régions du monde qui s'intéressent à l'enseignement, à la recherche et à la diffusion de ces travaux, à l'intérieur et à l'extérieur des institutions. Elle sert de réseau de communication et de solidarité entre les centres existants et peut contribuer au développement de nouveaux centres et programmes. Elle permet de rompre l'isolement de chercheuses et chercheurs « isolé·e·s » parlant français. Etudesféministes-l contribue au développement des études féministes francophones qu'elle visibilise et valorise.

Les messages de la liste restent archivés, la liste assure donc un relais pratique et un archivage d'information sur les publications, les conférences et les cursus en études féministes, ainsi que sur les possibilités d'échange d'étudiantes et de personnels enseignants. Cette liste n'est pas « modérée » si ce n'est *a posteriori* (par des rappels aux règles), ce qui veut dire que tout message envoyé à la liste

sera redistribué à tout·e·s les abonné·e·s. Il faut donc beaucoup de discipline de la part des participant·e·s. Tout en reconnaissant les liens qui existent entre les études féministes et le mouvement des femmes, la Liste Etudes féministes (EF-I) n'est pas une liste féministe « généraliste ». Elle se concentre essentiellement sur la recherche, l'enseignement et leur diffusion. Les informations militantes et/ou généralistes sont donc à diffuser sur d'autres listes.

CONCLUSION: LE RAYONNEMENT DE LA LISTE EFL-ANEF

Malgré cette spécificité de toucher uniquement à la recherche féministe, la liste est très mobilisée et jouit d'une certaine notoriété dans le monde de la recherche. En effet, la liste EFL-ANEF a dépassé ses objectifs initiaux. Elle a compté jusqu'à 721 participant·e·s qui vivent dans au moins 28 pays différents¹, sur tous les continents, reliant donc non seulement les pays francophones, les francophones résidant dans d'autres pays du monde et de nombreuses personnes pour qui le français est une langue étrangère, contribuant ainsi au rayonnement de la francophonie. Parmi les participant·e·s, on trouve des étudiant·e·s, enseignant·e·s, et chercheur·e·s (y compris les plus grands noms de la production francophone dans ce champ d'études), des « décisionnaires » (responsables de politique égalitaire dans des ministères d'au moins cinq pays et plusieurs structures supranationales), des membres de la rédaction des principales revues francophones en études féministes et aussi en sciences sociales), les responsables d'importantes bibliothèques et archives, et des représentant·e·s engagé·es de la société (responsables d'ONG et associations, journalistes, animatrices d'émissions radio, etc.). Puisque les participant·e·s sont également impliqué·e·s dans de nombreux autres réseaux et rediffusent les informations régulièrement, les messages d'études féministes-I touchent des dizaines de milliers de personnes tous les jours.

REJOINDRE LA LISTE

Si vous souhaitez participer au rayonnement de cette liste en vous abonnant, il faut vous rendre sur le site dédié à la liste (<https://listes.univ-tlse2.fr/www/info/etudesfeministes-l>) puis :

- dans l'encadré blanc à gauche de la page, cliquez sur « Abonnement » ;
- une nouvelle page s'affiche, entrez votre adresse et cliquez sur « valider » ;
- vous devriez recevoir, sur l'adresse que vous avez indiquée, un courrier électronique envoyé par « Sympa » avec un lien pour valider votre demande ; si vous ne le voyez pas apparaître dans votre boîte de réception, consultez vos courriers indésirables ou pourriels ;
- félicitations, vous êtes désormais abonné·e à la liste !

1. Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chypre, Espagne, États-Unis, France, Gabon, Grande-Bretagne, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Sénégal, Suède, Suisse, Tunisie et Vietnam.

Gaëlle Geslin : une stagiaire à l'ANEF

Cette année, l'ANEF a eu l'opportunité d'accueillir une stagiaire au sein de son équipe pendant quatre mois. Sous la tutelle principale d'Isabelle Collet et de Geneviève Pezeu, celle-ci a pu à la fois réaliser des missions pour l'ANEF et VSS-Formation, enrichir ses compétences et connaissances, mais aussi découvrir le fonctionnement d'une association féministe dédiée à la recherche. Revenons ici plus en détail sur les missions qu'elle a réalisées à nos côtés ainsi que son ressenti sur ces mois de stage.

MISSION PRINCIPALE : E-TOILE

La mission principale pour lequel ce stage a été réalisé était de faire avancer le projet e-toile. Cette mission a représenté 36 % du temps de stage et a été encadrée par Véronique Perry dans un premier temps, puis par Geneviève Pezeu.

Description de la mission

Suite aux différents Congrès internationaux de recherche féministe dans la francophonie (CIRFF), l'idée d'un réseau des réseaux de recherche et des structures d'enseignements francophones et féministes sur l'égalité, les femmes, le féminisme, le genre et les sexualités, a émergé. L'idée, formulée en 2014 lors d'une première rencontre à Dakar sous l'égide de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), prend forme. L'ANEF est alors chargée de prolonger le projet. Pour cela, nous avons organisé l'atelier « Structurer un réseau féministe universitaire dans la francophonie » du 7^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF) de Montréal en août 2015. Face à l'intérêt manifesté par de nombreux réseaux partenaires, universitaires ou associatifs, il a été décidé de continuer le projet et d'en confier la responsabilité à l'ANEF. Au sein de l'ANEF, une commission spécifique a été créée pour faire un recensement des réseaux féministes existants. Un séminaire de deux jours a eu lieu les 20 et 21 juin de la même année (2015) pour mettre en place les organes du dispositif en réseau. La charte du réseau est ensuite soumise, modifiée et signée par les personnes représentantes des associations membres le mardi 28 août 2018 lors du 8^e CIRFF à Paris. Quatre nécessités fondatrices sont alors énoncées :

- faciliter la transmission pour l'organisation des rencontres CIRFF ;
- encourager les liens et collaborations entre les structures de la recherche et de l'enseignement féministe dans l'espace de la francophonie, afin de contribuer à l'enrichissement et au rayonnement de ce domaine ;

- favoriser le dialogue et les partenariats entre le monde académique, le monde institutionnel et le monde associatif (triangle de velours), œuvrant pour l'égalité des sexes ;
- renforcer la reconnaissance institutionnelle des enseignements et recherches sur les femmes, le féminisme, le genre, afin de les légitimer et pérenniser, en tant que domaine scientifique à part entière.

Ce projet se divisait initialement en deux sous-projets, le réseau en tant que tel et une plateforme numérique ayant pour vocation de le soutenir. Cependant, l'ANEF ayant une multitude de projets à mener, étant basée sur un principe de bénévolat et, enfin, n'ayant que peu de moyens à accorder à ce projet, l'ambition qu'elle avait de créer et entretenir un réseau et une plateforme de recherche féministe a longtemps été repoussée jusqu'au stage de Gaëlle Geslin

Réalisation de la mission

Il a d'abord fallu délimiter le projet, déterminer ce qui était réalisable, les frais à engager selon les fonctionnalités demandées (achat d'un serveur ou location d'espace, coût d'entretien, etc.), puis, suite à la prise de conscience d'une volonté d'un projet pérenne et donc ne demandant pas un trop grand investissement financier sur la durée, il a fallu chercher le meilleur compromis entre gratuité, respect des données et fonctionnalités souhaitées. A été alors décidé de créer, non pas la plateforme ambitieuse initialement pensée mais un simple forum. Après la présentation des points positifs et négatifs de plusieurs fournisseurs de ce service (Discord, Slack, Nextcloud, Tox, Element, etc.) aux membres du bureau de l'ANEF, Framateam a été choisie pour accueillir ce forum.

Un prototype de ce forum est actuellement en test par les membres du bureau de l'ANEF. Parallèlement, celles-ci réfléchissent de nouveau à ce projet afin d'en délimiter plus précisément les propriétés et d'estimer l'investissement en temps nécessaire et factuellement possible de l'ANEF pour le maintien de ce forum. Le forum n'est donc pas encore public pour le moment.

Le mot de la stagiaire

Ce projet m'a premièrement permis d'en apprendre plus sur les coûts de création et d'entretien d'une plateforme telle que celle souhaitée initialement. Ceci m'a également permis d'apprendre ce qu'il était possible de faire ou non et de découvrir des services dont l'existence ne m'avait même pas effleuré l'esprit (tous les services Framateam ou Framaparc notamment).

Ce projet m'a également permis de développer des capacités organisationnelles et m'a demandé de surmonter beaucoup de difficultés. C'était très enrichissant.

LES SITES WEB

Notre stagiaire a également été recrutée pour retravailler plusieurs sites web : celui de l'ANEF et celui de VSS-Formation dont l'ANEF est membre. Ceci représente trois missions plus ou moins interdépendantes et encadrées par Geneviève Pezeu. Le temps dédié au site ANEF représente 16.5 % du stage, pour le site VSS-Formation, 16.1 % et enfin, pour les modes d'emploi de ces sites, 14.5 % du stage.

Description de la mission

Les sites web de l'ANEF et de VSS-Formation sont les devantures des deux organisations. L'ANEF et VSS-Formation souhaitaient donc que ces sites web aient une apparence moderne, sérieuse et montrant l'appartenance institutionnelle. Cependant nous n'avions ni les compétences ni les contacts pour obtenir un résultat à la hauteur de nos espérances respectives. Notre stagiaire, formée pour cela, a donc œuvré à la transformation des sites web pour leur donner un aspect aussi professionnel qu'il lui était possible.

- Le site web de l'ANEF avait été initialement conçu au début des années 2010. Très sobre, il était également très linéaire, peu interactif et parfois peu intuitif pour la recherche d'information. Il fallait donc, dans un premier temps, faire l'ensemble des mises à jour (php, Wordpress, plugins, thème), réaliser un cahier des charges (notamment pour proposer des bannières, une charte graphique et un rétroplanning du projet) puis créer une copie non visible du site web sur laquelle travailler. Dans un second temps, il fallait réorganiser l'information, optimiser le chargement du site, retravailler son esthétique pour le rendre plus moderne, créer des appels à l'action et des liens internes au site et, enfin, harmoniser les articles.
- Le site web VSS-Formation était plus récent. Il manquait cependant cruellement de contenu, les informations et tarifs qu'il présentait n'étaient pas à jour. Plus récent, il était également plus esthétique et ergonomique, mais pouvait encore gagner en interactivité. Il fallait donc, comme pour le site ANEF, faire l'ensemble des mises à jour (php, Wordpress, plugins, thème), réaliser un cahier des charges et commencer les transformations en partenariat avec Anissa Benaissa de la CPED (autre association fondatrice de VSS-Formation). Il fallait actualiser l'information, optimiser le chargement du site, retravailler légèrement son esthétique et l'harmoniser sur toutes les pages, créer des appels à l'action et des liens internes au site.

Réalisation de la mission

Les deux sites ont été modifiés en parallèle : ce qui était appris lors d'une mission était donc réutilisé pour l'autre. Les deux principaux points de divergence entre ces deux missions étaient l'encadrement et le niveau d'exigence.

Pour le site VSS-Formation, le travail était ponctué de nombreuses réunions et se faisait principalement en binôme avec une membre de la CPED. Les membres de VSS-Formation ont laissé une grande liberté esthétique et ont surtout rassuré et aiguillé la stagiaire, corrigé et validé son travail.

Pour le site de l'ANEF, l'encadrement était moins pointu, les réunions de travail étaient plus espacées sauf en cas de demande de la stagiaire et le travail était réalisé avec une assez grande autonomie, car cela n'était pas publié en direct. Tous les choix étaient cependant faits en commun. De longues discussions ont eu lieu pour décider de la taille de la bannière, du style du logo, de la nuance de couleur, des mots utilisés, etc.

Le mot de la stagiaire

Ce projet a été extrêmement enrichissant. J'ai beaucoup appris sur la conception et l'entretien d'un site web : comment pallier les difficultés liées aux mises à jour (notamment avec OVH), mettre en place des procédés de sauvegardes automatiques, optimiser le chargement ou sécuriser au mieux les sites web. J'ai également découvert des plugins Wordpress innovants et connu les joies de voir une modification CSS réussir après une dizaine de tentatives.

D'un point de vue humain, ce travail m'a permis d'apprendre à réaliser des arbitrages entre des avis divergents sur ce qui est souhaité et aussi sur ce qu'il est possible de faire. Ce travail m'a permis de rencontrer des personnes bienveillantes et exigeantes avec qui ma tendance au perfectionnisme était à la fois valorisée et apaisée par des propositions de compromis.

CATALOGUE VSS-FORMATION

La troisième grande mission réalisée lors de ce stage était de produire un catalogue de formation pour VSS-Formation (vss-formation.fr). Cette mission, sous la tutelle de Geneviève Pezeu, a demandé 14.9% du temps de stage.

Description de la mission

Nous avons pu voir, lors des réunions concernant le site web VSS-Formation, que le réseau avait besoin d'un catalogue pour présenter les formations qu'il propose. Ce catalogue devait être réalisé rapidement, la demande étant devenue plus pressante. Il devait également mettre en avant les particularités de la structure

(des formations pour l'enseignement supérieur et la recherche par des acteurs et actrices de l'institution), être à l'image des formations proposées (de qualité, engagées, accessibles, etc.) sans pour autant trop en dévoiler, de plus en plus d'organismes plus ou moins concurrents voyant le jour.

Réalisation de la mission

Notre stagiaire a alors réalisé ce catalogue en binôme avec une membre de la CPED. Il a fallu, tout d'abord, réunir toute l'information que l'on souhaitait transmettre dans ce catalogue, ce qui était également utile pour le site web. Ensuite, il a fallu organiser l'information et, enfin, la restituer sur un support esthétique, compréhensible et permettant de trouver facilement toute information. Pour cela, il a fallu tout d'abord faire un état des lieux de ce qui existait déjà sur le marché des formations, repérer les codes d'écriture et de hiérarchisation des informations d'un catalogue de formations pour connaître les informations nécessitant d'apparaître et selon quelle organisation et, enfin, concevoir le catalogue en tant que tel en suivant ces codes tout en créant une esthétique propre et correspondant à l'image du réseau VSS-Formation.

Le mot de la stagiaire

Cette mission ne m'a que peu permis de mobiliser les apprentissages du master pour lequel il était réalisé, contrairement aux autres missions. Je n'avais initialement pas les connaissances et les compétences nécessaires pour cette mission, il m'a donc fallu me former et laisser plus de place à ma créativité. Ceci était très enrichissant bien qu'inquiétant au départ. Heureusement, ma tutrice sur ce projet était très disponible, à l'écoute et enthousiaste, me permettant de réaliser cette mission dans un cadre bienveillant.

QUATRIÈME MISSION : WIKIPÉDIA

La quatrième et dernière grande mission de ce stage était d'ajouter du contenu à la page Wikipédia de l'ANEF. Cette mission a été encadrée par Nicole Décuré, Annik Houel et Françoise Picq et a nécessité environ 8.8 % du temps de stage.

Description de la mission

Une page Wikipédia dédiée à l'ANEF a été créée sans prévenir l'ANEF qui l'a découverte très récemment. Cependant, celle-ci était initialement très peu fournie. L'ANEF a donc profité de la présence de sa stagiaire pour lui confier la tâche d'enrichir cette page.

Réalisation de la mission

Pour cela, il a d'abord fallu lui fournir le plus d'informations possible sur l'histoire de l'ANEF, chercher des sources externes, notamment universitaires, sur l'histoire de l'association et organiser l'information recueillie pour enfin rédiger l'article. La réalisation de la page n'a, au final, pris que très peu de temps comparé aux discussions et arbitrages avec les membres de l'association, nécessaires pour la validation puis la publication de cet article.

Le mot de la stagiaire

Cette mission, comme la plupart des autres, m'a permis de développer des compétences. Elle m'a également permis d'en apprendre plus sur l'histoire de la recherche en France et le développement des études féministes.

Dans l'ensemble, ce stage a été riche en apprentissages et m'a également permis de rencontrer des personnes formidables, parmi lesquelles des chercheuses toujours enthousiastes à l'idée de transmettre leur savoir. Riche de ces rencontres, j'ai également fortifié ou acquis de nouvelles connaissances et compétences qu'il me sera possible de mobiliser à l'avenir dans le cadre de mes recherches futures ou d'un emploi.



© ND – Gaëlle Geslin,
Paris, juin 2021

In memoriam

Nicole Mosconi (1942–2021)



© ND – Nicole Mosconi,
Paris, 2008

Nicole Mosconi a eu un parcours d'excellence qui ne ressemble pas aux trajectoires météores dont le système universitaire français fait aujourd'hui la promotion. Sa vie professionnelle est le reflet de la manière dont les sciences de l'éducation construisaient les carrières dans les années 70, entre expérience de terrain, militantisme et recherche. Agrégée de philosophie, enseignante de lycée, assistante à l'université de Nanterre, puis Maîtresse de conférence et Professeure de sciences de l'éducation, militante syndicale et féministe, mère de trois filles, elle a eu une vie riche et composite au cours de laquelle elle a bénéficié du soutien et de la complicité de Jean, son mari, lui aussi philosophe.

Si elle n'estimait pas avoir toujours eu une conscience féministe, ses premiers souvenirs d'enfant tournaient autour de la place des filles dans la société. Elle racontait souvent que son père avait dit la désignant quand elle était toute petite : « on voulait un Jean-Pierre, on a eu ça ». Ensuite, elle avait été frappée par la légende ardennaise des Quatre fils Aymon, quatre garçons représentés sur le dos du même cheval. Cet incroyable engendrement de fils l'avait émerveillée, elle qui était restée fille unique. Mais à défaut d'avoir des frères, elle a probablement été le garçon manquant de la famille : elle disait avoir constamment été soutenue par ses parents, jusqu'à l'entrée à École normale supérieure de Sèvres dès la première tentative. Sa mère et son père étaient prêt·e·s à lui payer son redoublement, contrairement aux parents de certaines de ses copines qui n'en avaient pas les moyens – ou pas les moyens pour leur fille. Ce n'était pas la première fois qu'elle avait conscience des injustices de classe : elle les avait déjà constatées en regardant la vie qu'avaient eue ses grands-parents.

Agrégée de philosophie dans les années 1960, elle enseigne au lycée d'Enghien où elle va rencontrer la recherche en sciences de l'éducation en la personne de Gilles Ferry. Elle rejoint alors l'équipe de recherche de l'université Paris X Nanterre, car elle veut s'instruire, dit-elle. Malgré son agrégation de philosophie qui lui aurait permis une entrée directe en doctorat, elle prend le temps de se former à la sociologie et à la psychanalyse. Elle s'éloigne un peu de la philosophie, car elle trouve qu'il y a déjà bien assez de philosophes dans la famille, en particulier dans celle de son mari !

Elle est étudiante en licence, puis en maîtrise et, finalement, s'inscrit en doctorat avec Gilles Ferry pour travailler sur la mixité. Elle pose des questions bien impertinentes pour l'époque : la mixité est-elle vraiment une garantie pour l'égalité femmes-hommes ? L'égalité des chances, est-ce tout à fait l'égalité ? Si, aujourd'hui, les réponses à ces questions ne font plus de doute, c'est bien grâce à ses travaux pionniers parus aux Presses Universitaires de France en 1989 : *La mixité dans l'enseignement secondaire : un faux semblant ?* Elle y montre que l'école mixte est en réalité une école au masculin neutre, dans laquelle les filles sont priées de s'aligner sur un universel en réalité androcentré. Ce livre est le premier en France à traiter de la question des rapports sociaux de sexe en éducation, suivi très rapidement des ouvrages de Marie Duru-Bellat, *L'école des filles* en 1990, de Christian Baudelot et Roger Establet, *Allez les filles !* en 1992 et de Claude Zaidman, *La mixité à l'école primaire* en 1996.

La spécificité de la réflexion de Nicole Mosconi est d'allier la psychanalyse, la philosophie et la sociologie pour une compréhension globale de la mixité filles-garçons en éducation. À l'instar de Georges Mendel qu'elle a beaucoup lu, elle se définissait à Nanterre comme socio-psychanalyste. Toutefois, elle a toujours tenu les trois brins de sa pelote de laine théorique en continuant à s'intéresser à la philosophie, en particulier avec Michèle Le Doeuff (*L'Étude et le Rouet : Des femmes, de la philosophie, etc.* en 1989) au moment de son travail d'Habilitation à diriger les recherches, publié sous le titre *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs* chez L'Harmattan en 1994.

Par la suite, cette division sexuelle des savoirs deviendra la division sociosexuée des savoirs : il y a des savoirs et savoir-faire qui sont considérés comme légitimes, naturels, désirables selon votre sexe et votre classe sociale ; et d'autres qui paraissent tabous, infamants, contre-nature, ridicules, inaccessibles, voire impensables. Toutefois, s'il est vrai qu'un fils de cadre qui souhaite devenir éducateur de jeunes enfants aura du mal à se faire entendre, son projet étant perçu comme un déclassement, une fille d'ouvrier·e·s n'aura même pas la possibilité d'imaginer vouloir être ingénieure... Dans son HDR, elle montre également comment les savoirs officiels transmis restent profondément androcentrés. Il y a toujours un rapport de pouvoir qui est analysé dans les écrits de Nicole Mosconi, c'est pour cela qu'on peut dire qu'elle a davantage travaillé sur les rapports sociaux de sexe que sur le genre, ou alors, comme elle le dit dans son interview pour *Cliopsy*¹ en 2011, sa définition est plutôt du côté de Joan Scott que de Judith Butler.

Le grand ouvrage qui lui permet de tricoter l'ensemble de ses réflexions théoriques est *De la croyance à la Différence des sexes*, sorti chez L'Harmattan en 2016. Mais, entre-temps, il y a eu de nombreux écrits, en particulier tout le travail réalisé avec Jacky Beillerot et Claudine Blanchard-Laville, au sein de l'équipe *Savoir et Rapport au savoir* à Nanterre. Cette période a donné plusieurs ouvrages collectifs, dont *Pour une clinique du rapport au savoir* chez L'Harmattan en 1996.

1- <https://www.revuecliopsy.fr/wp-content/uploads/2016/01/RevueCliopsy05-Mosconi-099.pdf>

Nicole Mosconi a eu également un parcours de militante, pas tellement féministe au début: sa militance d'étudiante était contre la guerre d'Algérie. Mais par la suite, elle a été à l'origine de nombre de travaux de recherche, de doctorats, d'HDR... qui ont permis de faire exister et reconnaître les rapports sociaux de sexe en éducation. Ses ancien·ne·s étudiant·e·s ou collègues, à Montréal, Genève, Lausanne, Bruxelles, Paris, Cergy, Créteil et d'autres lieux encore d'autres lieux poursuivent ses enseignements en utilisant ou en faisant lire ses articles qui font maintenant référence.

En œuvrant au sein de l'Association nationale des études féministes (ANEF), de l'Institut Émilie Châtelet, du réseau MAGE via la revue *Travail, Genre et Sociétés*, de l'Association de recherche pour le genre en éducation formation (ARGEF) via la revue *GEF*, elle a considérablement contribué à institutionnaliser les recherches sur le genre en éducation.

L'annonce de son décès, le 6 février 2021, a provoqué nombre de témoignages de sympathie, qui, unanimement, soulignaient à la fois l'importance de son héritage scientifique, mais aussi ses qualités humaines, sa gentillesse et sa modestie.

Le Comité éditorial de la revue GEF (Reproduit avec permission)

Claudine Hermann (1945-2021)



© Antoine Taveneaux, association femmes et mathématiques

Claudine Hermann, physicienne chevronnée, co-fondatrice de l'association Femmes & Sciences et de l'association européenne EPWS (European Platform of Women Scientists), nous a quittées le 17 juillet 2021 après avoir combattu de longs mois un cancer de l'ovaire.

Claudine Hermann est devenue professeure à l'École polytechnique en 1992, la première femme à obtenir un tel poste. Lors de la réception organisée en son honneur pour fêter son succès, elle a rencontré Huguette Delavault, mathématicienne, féministe très engagée dans le cadre de l'association *femmes et mathématiques* et de l'Association française des femmes diplômées des universités (AFFDU): Claudine a ainsi « embrassé le féminisme ». Elle a consacré, en plus de son enseignement et de sa recherche quand elle était en activité jusqu'en 2005, puis à quasi-temps plein après 2005, beaucoup d'énergie à promouvoir les femmes dans les sciences. Par ses actions, elle a contribué à tisser des liens avec de nombreuses associations

partenaires de l'association Femmes & Sciences, telles que l'association *femmes et mathématiques*, l'association Femmes ingénieures, l'association grenobloise Parité Science (APMST) et l'ANEF.

Ses contributions sont immenses. Des écrits, nombreux, ses premiers rapports remontent à la fin des années 90, quand les statistiques sexuées n'existaient pas et qu'il fallait tout faire à la main, et ceci en collaboration avec Huguette Delavault, Laurence Broze, Julianne Unterberger, Noria Boukhobza et Michèle Crance. On peut citer, par exemple, le rapport de septembre 2005 sur *Les femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche*, coordonné en collaboration avec Françoise Picq, l'un des premiers rapports aussi complets sur ce sujet², mais aussi, tous les rapports annuels écrits pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, au nom d'EPWS durant la période 2011-2021. Ses deux derniers rapports, publiés en janvier 2021, ont pour sujets d'une part le résumé des actes du colloque « #WeTooInScience – harcèlement sexuel dans les institutions d'enseignement supérieur et les organismes de recherche » (organisé par Donne e Scienza et EPWS, Pise, 20-21 septembre 2018)³ et, d'autre part, l'intégration de la dimension du genre dans la recherche en Europe (en collaboration avec Giuliana Rubbia)⁴.

Son influence sur l'ensemble des politiques ministérielles, ses contacts en France et auprès de la Commission européenne, sa participation au groupe de travail « femmes et sciences »⁵ du réseau européen ETAN, sa présence dans de nombreux comités et conseils, par exemple le Comité de pilotage pour l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois supérieurs des fonctions publiques (dit comité Le Pors, installé en 2000), ont certainement permis de faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les sciences, et plus généralement dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Colette Guillopé

2- <http://www.anef.org/les-femmes-dans-lenseignement-superieur-et-la-recherche-publique-rapport-2005/>

3- https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/rapport_EPWS_MESRI_2020_resume_Pise_1373476.pdf

4- https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/rapport_EPWS_MESRI_2020_dimension_genre_dans_la_recherche_1373478.pdf. Voir aussi <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-activites-des-associations-et-structures-partenaires-du-mesri-pour-l-egalite-la-lutte-contre-les-47799>

5- <https://www.femmesetsciences.fr/news/dec%C3%A8s-de-claudine-hermann%2C-pr%C3%A9sidente-d'honneur-de-femmes-%26-sciences>

RENCONTRES

Sexualité et classes sociales : décloisonnement thématique et enjeux méthodologiques - Colloque à Lyon, MSH

Belle démonstration intersectionnelle, ce colloque s'est tenu à Lyon du 29 septembre au 1^{er} octobre 2021, dont vous pouvez apprécier et repérer les communications qui vous intéressent dans le programme exhaustif ci-joint. Une assistance d'une centaine de personnes dont beaucoup de doctorant·e·s.

J'ai pu assister à quelques-uns des ateliers, dont je vous livre ma prise de notes.

1. ATELIER HIÉRARCHISATION SOCIO-SEXUELLE

Hugo Bouvard: « Distingué, passionné de littérature classique, cherche ami partageant mêmes goûts »

Étude de la dimension socialement située des préférences amoureuses et sexuelles d'hommes gays usagers de petites annonces de rencontre au tournant des années 1980.

Il existe peu de travaux sur cette question des petites annonces, *a fortiori* homosexuelles, même s'il y a une étude de de Singly sur les annonces hétérosexuelles, qui montre la forme de parade de la part des hommes.

Dans les annonces homosexuelles, retrouve-t-on les mêmes caractéristiques, peut-on déceler des aspirations à l'homogamie, des formes de fétichisation, d'autres critères encore, dont des critères raciaux ?

Méthodologie: deux corpus :

- 214 annonces dans le *Nouvel Homo*, janvier-avril 1977
- 319 annonces dans le *Gai Pied*, été 1979 à été 1981

Résultats

NB : Ces annonces sont-elles socialement situées, car un peu chères ?

Seulement 3 % disent leur profession, pas de mention du niveau de diplôme, c'est à l'opposé de ce que font les hétérosexuel·le·s. Sont mentionnés les goûts « spéciaux » : chat, chien, moto. Beaucoup de formulations d'exclusion : pas d'hommes efféminés, pas de non monogames. Milieu très à l'aise financièrement ou au contraire milieu très modeste. Fétichisme du blouson noir, du motard, du routier, du para, du CRS.

« Race » bienvenue, avec certains stéréotypes. Homogamie désirée, un sur cinq cherche des goûts similaires. Aspiration générale à l'amour, à la stabilité, chercher à « se caser ». L'âge est toujours mentionné, qu'on soit jeune ou vieux, on cherche toujours plus jeune !

Conclusion : l'asymétrie sociale, raciale et d'âge est érotisée.

Yaël Eched : « 'Moi, j'aime pas les étiquettes' ». Les déterminants de l'indétermination en matière de genre et de sexualité

Il est question de se dire ou non lesbienne ou trans dans une association de prévention de santé, d'assurer l'indétermination. Une petite minorité refuse de se situer, surtout chez les plus jeunes, où l'homosexualité est très présente. Classe moyenne urbaine. Pratiques dites « à risques », par exemple avec consommation de produits psychoactifs, notamment chez celles qui refusent de se déterminer. C'est lié aussi à une sortie de l'hétérosexualité.

Rébecca Lévy Guillain : « Le consentement sexuel dans la définition des respectabilités sexuelles »

Problématique : Le consentement, c'est la clé de la sexualité, avec l'idée de faire usage du principe de consentement sexuel pour prouver sa respectabilité et se distinguer. La morale sexuelle contemporaine est porteuse de deux valeurs : réalisation de soi et idéal égalitaire.

Méthodologie : 106 entretiens d'hommes et de femmes de 18 à 65 ans.

Résultats : Grande contradiction chez les hommes, les femmes essayant de se montrer dans une position morale. La question est morale et non de droit. L'effet de génération est très fort : les moins de 25 ans revendiquent davantage le non consentement. Quelques modèles de respectabilité, côté femmes : il faut composer avec un impératif de réserve et une injonction d'émancipation. Une sexualité pour soi, valorisée, surtout dans les classes moyennes et supérieures : il ne faut pas céder. Dans les classes populaires, sexualité plus modérée, valorisée dans le couple amoureux. Côté hommes : la sexualité est la preuve de l'appartenance au groupe des hommes, l'injonction du consentement de la femme est présente. Sexualité altruiste, ne pas forcer, pour les classes moyennes et supérieures, sexualité active pour les classes populaires, avec une sexualité valorisée : il s'agit de tirer sa valeur érotique de la possibilité d'accéder à la sexualité. Il faut être un homme désirable. La notion de consentement fait rire.

Conclusion : Deux figures repoussoir : le forceur et la soumise.

Discutant : Emmanuel Beaubatie

Les socialisations actuelles par les féministes et les LGBT deviennent les nouveaux modèles imposés, marqueurs de modernité, le gros lourd a remplacé le pédé comme figure repoussoir. Refuser de se situer est une manière de se situer comme anti carcan.

2. Table ronde: « Rencontre avec des professionnel·le·s de santé »

Dans un contexte d'extension des questions sexuelles, cette table ronde a rassemblé des professionnel·le·s de santé qui prennent en charge la sexualité afin de faire dialoguer expériences de terrain et recherche scientifique. Ont été abordés des sujets aussi variés que la place de la sexualité dans leur pratique professionnelle, les types de publics qu'elles et ils prennent en charge et rencontrent (interrogeant notamment la moindre accessibilité d'une médecine du sexe pour les classes populaires), les problèmes sexuels ou conjugaux pour lesquels on les consulte, les trajectoires de patient·e·s qui arrivent dans leur cabinet/institution et les transformations qu'ont connues leurs métiers dans un contexte post #MeToo.

Nasser Bouzouika est psychologue clinicien dans un Ehpad à Bourg-en-Bresse, après avoir été éducateur spécialisé auprès d'adolescent·e·s des « quartiers ». Il constate que la sexualité y est pareillement tabou, et que les problématiques sont les mêmes : identitaires, angoisse de mort.

À l'Ehpad, où la clientèle est très traditionnelle, souvent paysanne (10% d'urbains seulement), il y a beaucoup de sexualité, avec une désinhibition due aux troubles neurocognitifs. Il intervient beaucoup auprès de soignant·e·s, un peu débordé·e·s par la sexualité des résident·e·s. La question du consentement reste ouverte.

Quant à la question de la part de l'État par rapport à la sexualité, il insiste sur une transformation notable grâce aux lois qui ont porté dans un premier temps sur l'enfant (2002), puis sur la vie affective (2005), ensuite sur la prise en compte des jeunes majeur·e·s handicapé·e·s (2007), et enfin sur l'éducation à la sexualité (2015). Toutes ces lois rendent les professionnel·le·s légitimes.

Nadia El Bouga est sage-femme et sexologue clinicienne à Garches Les Gonesses, dans le 95. Elle a écrit *La sexualité dévoilée* (Grasset), c'est-à-dire celle des femmes voilées, et exerce en libéral et à l'hôpital, fait de l'éducation à la sexualité avec une clientèle plutôt populaire en tant que sage-femme et avec une clientèle de classe moyenne ou supérieure en sexologie. Elle traite pas mal de problèmes de vaginisme, avec une sexualité non pénétrative posant donc des problèmes de grossesse. Elles veulent « devenir femme ». Elle se pose la question du vaginisme comme pathologie. Et non ?

Il y a eu un avant et un post #MeToo, ainsi qu'un avant et un post Tariq Ramadan, des femmes ont parlé du harcèlement sexuel dans les milieux religieux et on assiste à un certain *empowerment* des femmes musulmanes. Chez les hommes, problèmes d'éjaculation précoce et de dysfonctionnement érectile.

Marianne Chich Magnolfi est médecin gynécologue, au CPEF, Centre de planification du service public à Vaulx-en-Velin, dans le Rhône, qui fait de l'animation en milieu scolaire, en équipe pluridisciplinaire composée d'une assistante sociale, une sage-femme, une secrétaire et une CCF (conseillère conjugale et familiale). Le CPEF est non sectorisé et les médecins ne traitent pas ces questions de sexualité. Il y a une très grosse majorité de jeunes filles, avec une demande indirecte autour de la sexualité, plutôt sur la contraception, la fertilité; milieu populaire, d'origine immigrée, la question de la culture est posée d'emblée: on ne parle pas de ça. Elles parlent de douleurs dans les rapports, le désir n'est jamais abordé, c'est plutôt contenter l'homme. La sexualité reste très passive, le rôle de la femme, c'est virginité, mariage, procréation. On ne parle jamais de l'homosexualité, la question de la réputation est très importante.

NB : elle voit des femmes excisées.

Jehanne Hanoteau est conseillère conjugale et familiale depuis dix ans dans le même CPEF, où elle voit en majorité des femmes, de plus de trente ans, qui ne viennent pas d'elles-mêmes mais sont orientées par des professionnel·le·s. Ce sont des femmes souvent victimes de violences, pas forcément d'origine populaire, et des plus jeunes qui se posent la question de la sexualité. Elle note le danger de la pornographie.

Les professionnel·le·s en ont pris conscience et ça c'est nouveau.

3. Table ronde: « Les classes sociales dans les enquêtes quantitatives sur la sexualité »

Cette table ronde avait pour objet d'effectuer un bilan critique rétrospectif de la façon dont les classes sociales ont été et peuvent être pensées, objectivées et analysées dans les enquêtes quantitatives sur la sexualité. Comment les appartenances de classe sont-elles mesurées au sein des grandes enquêtes sur la sexualité et quelles analyses croisées cherchent-elles à proposer? Quelles pistes de réflexion, d'approfondissement et de prolongement peut-on tirer de ces enseignements?

Marie Bergström

Il y a un relatif tabou de l'homogamie dans les enquêtes, parce que la recherche d'un conjoint c'est aussi des critères sociaux, critères physiques dans la rencontre par exemple, comme si le physique n'était pas social! Et comme si la conjugalité serait expliquée seulement par du matériel.

Hypothèse : la sexualité d'un soir est aussi homogame que le conjugal.

Enquête de l'INED sur la rencontre éphémère, sur 352 personnes, de 18-23 ans. Idée que, dans la rencontre, on ne sait rien de l'autre, le diplôme n'est pas un critère car l'autre ne le connaît pas. Première question : qu'est-ce que les gens savent de l'autre d'un soir ? 80% savent le prénom, l'âge, la profession. Homogamie présente dans les deux cas, rencontre d'un soir et conjugalité.

Conclusion : ce sont les mêmes critères, même lieu de rencontre, les jugements sont les mêmes. Se rencontrer est une pratique sociale qui suppose une homogamie de fait : les codes de l'humour, de langage, etc. Le script commun est celui de l'hétérosexualité

Kevin Diter

Il travaille sur les enfants et la différence qu'ils font entre l'amour et l'amitié.

On prend trop le statut social d'un seul membre du couple pour juger du statut social, alors qu'il faut prendre les deux membres, avec cette question : quelles conséquences une distance sociale dans un couple engendrent-elles quant à l'éducation des enfants à la sexualité ? Il faut donc décomposer le couple par rapport à leurs biens sociaux et attribuer le statut le plus élevé à l'enfant. Qui apporte le capital à l'enfant ?

Il y a beaucoup de différences dans la manière dont les enfants se représentent l'amour et l'amitié. Dans les classes les plus populaires, la sexualité est vue par la proximité physique, le bisou, se tenir par la main, le câlin. C'est aussi le cas pour les filles des classes supérieures. Les interlocuteurs des confidences des enfants sont le plus souvent des femmes, quelle que soit la classe sociale.

Discutant : Wilfried Rault

Ces deux interventions ont mis le doigt sur le fait que les indicateurs sont repris d'enquête en enquête, sans tenir compte des évolutions, par exemple, la catégorie socio-professionnelle (CPS), qu'il faut pourtant affiner, même si les interrogés ont du mal à le faire. Le niveau des revenus reste très tabou, presque autant que le nombre de partenaires ! La nomenclature actuelle de la CPS ne prend pas en compte le déclassement, et on perd de vue la précarisation de certains emplois. C'est le problème de la trajectoire. Il faut prendre en compte le changement de couple et aussi les origines migratoires et les groupes minoritaires (ex : les LGBT) ou le sexe abordé de façon trop binaire. Et les sociabilités amicales sont peu exploitées d'un point de vue social.

Michel Bozon

Il y a une mobilité structurelle qui est un défi, même pour l'homogamie, qui se définit davantage par la personne la plus proche que par la personne semblable. La CPS a été remplacée pour lui par les capitaux sociaux, ça bouge un peu. Il insiste sur les conditions réelles de vie. Par exemple, la forme de sociabilité par le travail peut être très différente : le garçon de café a un grand panel de relations.



Annik Houel

© ND – Annik Houel, Paris, 2021



~~Colloque sexualité et classes sociales~~
~~Décloisonnement thématique et enjeux~~
~~méthodologiques~~

L'INSUCCÈS LITTÉRAIRE: FEMMES ET PRÉJUGÉS COLLOQUE À NANCY

Les 29 et 30 novembre 2021, deux journées de rencontre à l'université de Lorraine (Nancy) s'intéressent à l'insuccès du texte littéraire et tâchent d'en expliciter les causes. Il s'agit d'examiner, à la lumière des théories de la réception, les raisons pour lesquelles une œuvre littéraire ne rencontre pas, ou plus, le public escompté, alors même que sa qualité ne s'entend pas comme la principale motivation de son rejet. Cela sous-entend de définir l'insuccès, de distinguer ses degrés et ses formes, d'observer le rôle de la censure et/ou des choix éditoriaux, de replacer le texte dans des problématiques sociales, historiques ou politiques.

Hors anthologie

Les études critiques se préoccupent de la fortune d'une œuvre, s'attachent à démontrer sa valeur et son originalité esthétique, explicitent des modes de fonctionnement générique, comparent des démarches et des stratégies d'écriture, observent des postures. Elles délaissent plus souvent des auteur·e·s de la marge que l'histoire générique a déclassé·e·s, que les différents lectorats ont mis à l'index. Or il y a dans l'insuccès littéraire, lorsqu'il n'est pas motivé et légitimé par la valeur intrinsèque de l'œuvre examinée, des facteurs qui peuvent surprendre et qui tiennent à la place de cette œuvre singulière dans l'histoire littéraire.

On peut observer l'influence déterminante de phénomènes normatifs, qu'ils tiennent aux codes génériques, à la surreprésentation du chef d'œuvre qui requalifie ces textes mis à l'écart, ou à un contexte littéraire qui se prête peu au champ d'action de l'œuvre même. C'est ainsi la stratégie d'écriture qui est mise à mal par des facteurs externes.

La relation établie entre l'auteur·e et son public paraît parfois interdire le *faire* efficace et obliger au *défaire*. Elle est, en effet, tributaire de l'horizon d'attente de la lectrice ou du lecteur et ne peut s'abstraire de cette contrainte qu'elle délaisse pourtant, et souvent malgré elle: le texte est arrivé à un moment inopportun en quelque sorte, trop tôt ou trop tard, et il a été dépassé, oblitéré par la gloire de ses successeur·e·s qui ont pu profiter, au passage, de ces innovations.

Parallèlement, certains textes ont pu être démotivés par la distance et, comme le montre Charles Dantzig dans *À propos des chefs-d'œuvre* (2012), perdre de leur force initiale, à l'image du *Grand Cyrus* de Madeleine de Scudéry qui, après avoir régné sur le grand siècle, a peu à peu été délaissé.

Le positionnement de l'œuvre dans l'histoire littéraire n'est pas suffisamment affirmé pour éviter que l'œuvre ne soit considérée comme une fausse route. Cette fois, l'auteur·e a commis l'erreur, par exemple, de ne pas choisir le genre littéraire qui conviendrait à sa démonstration esthétique et argumentative; elle défend, par exemple, des convictions politiques et sociales qui s'accordent mal du genre qui les reçoit. Plus que le positionnement littéraire, c'est parfois la légitimité de l'auteur·e qui paraît faire défaut. Autrement dit, se trouve une littérature opprimée par des potentats locaux ou par des lois opaques et subjectives qui parasitent sa possible ascension, en opérant une sélection arbitraire.

Hors place

Ces mécanismes, vérifiés en maintes circonstances, sont majorés dès lors qu'il s'agit de femmes voulant accéder à l'écriture: les motifs de refus se multiplient, largement relayés par la suite par un système éditorial qui va tenir celles qui y ont accédé dans une marginalité continuelle. Les modalités de la reconnaissance, qui passent par la presse et les organes que sont la radio, la télévision, le web, sont intrinsèquement viciées. Le paradoxe tient en ce que les écrivaines ont besoin, pour toucher une certaine audience, d'articles dans la presse, mais que cette presse, censée les sortir de leur invisibilité, est largement sous domination masculine. Les prix littéraires sont décernés dans une mesure écrasante à des hommes, le pourcentage s'établissant autour d'un ratio 35/65 avec un cas critique notable pour le Goncourt qui depuis sa création en 1903 n'a récompensé que 10% de femmes. Le prix Femina lui-même, tandis que le jury est l'un des rares à n'être composé que de femmes, n'atteint pas plus de 37% d'écrivaines promues.

Dedans / Dehors

L'insuccès littéraire n'est donc guère que le reflet des contradictions et des mécanismes d'oppression à l'œuvre dans le corps social, ce dont témoignent plusieurs auteures réunies autour de ces questions. Marie-Hélène Inglin Routisseau, auteure d'Écris-moi, Autofixion (Penta, 2019) précise à propos de son ouvrage: «Qu'un tel livre peine à convaincre 'les nouveaux managers du symbolique' (Isabelle Barbéris, 2019) n'est pas fait pour surprendre. Le cheminement d'écriture, qui passe par la résurgence de formes romanesques révolues et questionne les liens de l'écriture contemporaine au réel dans une économie de la visibilité (Nathalie Heinich, 2012), va à l'encontre des impératifs idéologiques du moment. Si les réponses rarement argumentées des éditeurs confirment ce désaveu, elles ne permettent pas non plus d'affirmer que les manuscrits ont été lus». En somme, tout lui est reproché à la fois, sans pour autant qu'elle puisse affirmer que le reproche repose sur des considérations objectives. Il faudrait aujourd'hui trouver l'équivalent (numérique) du cheveu qui reliait les pages des vieux manuscrits et permettrait de confondre les menteurs patentés.

Quant à Lucy Mushita, qui raconte dans *Chinongwa* (Actes Sud, 2012) l'histoire, en Rhodésie, d'une fillette chétive que sa famille ne parvient pas à vendre contre de la nourriture, elle explique quel combat il lui faut mener pour parvenir à surmonter le double obstacle du genre et de l'appartenance ethnique dans ce milieu éditorial si imprégné du maintien de l'ordre sous la forme d'un exercice continu de la violence symbolique. Elle souligne, de surcroît, les inégalités qui demeurent une fois le livre exposé, puisque ce sont les temps de parole ou la rareté des signatures qui perpétuent la forme discriminatoire.

Kidi Bebey tente, à travers le message qu'elle adresse notamment dans *Filles et garçons, tous différents, tous égaux* (Belin International Éditions/RFI, 2008), d'examiner, dans le cadre d'une littérature de jeunesse, les préjugés qui gangrènent la relation; et justement, ce qu'elle éprouve, dans le milieu du journalisme dans lequel elle évolue, c'est une certaine condescendance liée au choix qu'elle a fait souvent d'écrire pour l'enfance ou l'adolescence. Elle serait coupable de ne mettre en forme qu'un langage mineur, dévalorisé et qui prouve son incapacité à accéder à la littérature adulte, celle qui est revêtue de la suprême autorité.

Les tables rondes, en réunissant un certain nombre de femmes engagées (comme Krista Finstad-Milion qui milite pour la parité et s'emploie sans cesse dans l'Est de la France à la reconnaissance des femmes dans leur activité, leur recherche, leur création) témoignent de ce que, pour une large part, l'insuccès est programmé.

Réfléchir à l'insuccès littéraire (Sylvie Camet, *Votre manuscrit n'entre pas dans le*

cadre de nos collections, L'Amandier, 2015) vise précisément à inverser le rapport que le lectorat entretient aux œuvres à l'égard desquelles il est invité à la plus grande vénération. D'abord, il s'agit de montrer le caractère tout à fait transitoire de certaines gloires (cela nous soulage par anticipation de vouer au dépérissement quelques-unes de nos stars actuelles – tel est le mot, « stars », employé dans un article indiquant que le journal *l'Express* réunit à l'hôtel Lutétia les « champions des ventes »), puis de souligner l'incompatibilité de fait entre un processus privé et industrialisé de recrutement et une démarche littéraire et artistique qui ne s'évalue pas en fonction de déterminismes biologiques.

Sylvie Camet



© ND – Sylvie Camet – Paris, 2021

Les Journées du Matrimoine

Créées en 2015 à l'initiative de l'association H/F Île-de-France, les Journées du Matrimoine font écho aux Journées du Patrimoine pour faire émerger « l'héritage des mères » et rendre visibles leurs œuvres. Elles se déroulent chaque année au cours du week-end de la 3^e semaine de septembre.

« L'invisibilité des femmes artistes et créatrices du passé et du présent nie leur rôle, leur talent et leur réussite. Couplée à des discriminations structurelles qui les écartent des postes de pouvoir, les femmes occupent alors une place particulièrement précaire dans un milieu déjà instable. Les Journées du Matrimoine mettent en lumière ces femmes et sensibilisent le public, notamment les jeunes générations, à la création artistique féminine. Nous souhaitons tendre vers l'égalité des genres dans les arts et la culture », explique Marie Guérini, coordinatrice générale de l'événement.

Les journées du Matrimoine ambitionnent de faire connaître et de rendre visibles les femmes du passé, par le biais d'une programmation culturelle variée. Parcours, visites, expositions, concerts, conférences, lectures, projections, etc. Pour la 7^e édition, celle de septembre 2021, la figure centrale est celle de Charlotte Delbo, femme de lettres engagée dans la Résistance et qui a subi la déportation. Son écriture rend compte de l'événement concentrationnaire, et en particulier celui de l'enfermement collectif et déshumanisant des prisonnières femmes, dont elle se fait le témoin et le porte-voix.

L'idée générale consiste à faire se croiser les recherches et les œuvres par le biais d'un appel à projet qui sollicite des créatrices contemporaines afin que celles-ci trouvent un biais par lequel faire redécouvrir leurs prédécesseures.

Ce sont donc des expressions multiples qui s'offrent au public de ces journées, passant par le cinéma (Nelly Kaplan), la performance (Violette Leduc), un retour vers les actrices de la Révolution française par la chanson, la visite du Palais de la Femme, une déambulation, et bien entendu des lectures.

« J'ai d'abord meublé cette maison et puis je l'ai fait repeindre. Et puis c'est deux ans après peut-être que ma vie avec elle a commencé. J'ai fini Lol V. Stein ici et à Trouville devant la mer. Seule, non, je n'étais pas seule, il y avait un homme avec moi pendant cette époque-là. Mais on ne se parlait pas. Comme j'écrivais, il fallait éviter de parler des livres. Les hommes ne le supportent pas : une femme qui écrit. C'est cruel pour l'homme. C'est difficile pour tous. Sauf pour Robert A.

La solitude, ça veut dire aussi : ou la mort, ou le livre. Mais avant tout ça veut dire l'alcool. Whisky, ça veut dire : Je n'ai jamais pu jusqu'ici, mais jamais, vraiment, ou alors il faudrait que je cherche loin... je n'ai jamais pu commencer un livre sans le terminer.

Je n'ai jamais fait le livre qui ne soit pas une raison d'être tandis qu'il est écrit, et ça, quel que soit le livre. Et partout. Dans toutes les saisons. Cette passion, je l'ai découverte ici dans les Yvelines, dans cette maison ici. J'avais enfin une maison où me cacher pour écrire des livres. »

Cet extrait d'*Écrire* de Marguerite Duras a figuré parmi d'autres fragments ; accueillies par les Éditions des Femmes, Ariane Ascaride, Marie-Christine Barrault, Julie Debazac, Julia de Gasquet, Lio, Sterenn Guirriec, toutes associées au théâtre, ont lu des passages d'œuvres traduisant la relation entretenue au travail artistique, son attrait, ses dangers, la difficulté à en protéger l'expression mais aussi à la livrer. Sarah Bernhardt, Louise Bourgeois, Isadora Duncan, Antoinette Fouque, Gisèle Freund, Clarice Lispector, Sonia Rykiel, Françoise Sagan, Nathalie Sarraute, Marina Tsvetaïeva, Agnès Varda, Clara Zetkin, qu'il s'agisse de musique, de danse, d'image, de scène, elles ont toutes réfléchi à la portée de leur action et ce regroupement inattendu d'époques et de préoccupations diverses a permis de faire saillir ce point commun d'une joie inquiète.



Comme on l'observe dans le propos de Marguerite Duras, les lieux ont leur importance, qui protègent des intrusions et de l'ambition inavouée d'autrui de détourner de l'essentiel. Une femme ne parle pas de ses écrits à ses amants.

Le terme matrimoine n'est pas un néologisme ; employé dès le Moyen-Âge, il désigne les biens hérités de la mère, quand le patrimoine désigne ceux hérités du père. Réhabiliter le terme de matrimoine, tombé en désuétude, permet de revaloriser l'héritage culturel des femmes que le terme de patrimoine a tendance à invisibiliser.

(Re)construire le Matrimoine culturel consiste à rendre à nouveau visibles les œuvres oubliées des femmes du passé pour leur donner la place qu'elles auraient dû avoir si l'Histoire ne s'était pas écrite au masculin. Ce Matrimoine retrouvé permet aussi aux jeunes générations de se projeter dans des carrières en ayant des modèles féminins. On se souvient de cette remarque de Simone de Beauvoir dans *Mémoires d'une jeune fille rangée* qui présente l'enfant qu'elle était écrasée par le poids de noms d'hommes sévissant dans la totalité des domaines de l'expérience et du savoir. Restaurer la mémoire des femmes artistes et créatrices, c'est donc rétablir une justice et permettre aux jeunes générations de s'appuyer sur d'autres modèles d'identification, faire en sorte de ne pas les laisser s'enfermer dans une fausse représentation : celle d'un tout et d'un rien.

Sylvie Camet

Habilitations à diriger des recherches

MARIE LESCLINGAND

L'apport de la démographie pour appréhender l'autonomie des femmes en situation de « vulnérabilité »

La soutenance de cette HDR a eu lieu à l'Université de Paris le 14 janvier 2021.

Composition du jury: Cris Beauchemin, Directeur de recherche à l'INED, rapporteur; Michel Bozon, Directeur de recherche à l'INED, examinateur; Valérie Delaunay, Directrice de recherche à l'IRD (LPED), rapportrice; Annabel Desgrees du Lou, Directrice de recherche à l'IRD (CEPED), garante; Delphine Gardey, Professeure à l'Université de Genève (Institut des Etudes Genre), rapportrice; Mahamet Timera, Professeur à l'Université de Paris (URMIS), président du jury.



© ND, 2013 – São Paulo, Brésil

ISABELLE CLAIR

Les choses sérieuses. L'expérience de l'amour dans trois jeunes françaises

La soutenance de cette HDR a eu lieu à l'EHESS, à Paris, le 8 mars 2021. Le public a pu y assister en visioconférence et le jury, en présence, était composé de Nathalie Bajos, directrice de recherche à l'Inserm et directrice d'études à l'EHESS (présidente), Céline Béraud, directrice d'études à l'EHESS (rapportrice), Michel Bozon, directeur de recherche à l'Ined (rapporteur), Muriel Darmon, directrice de recherche au CNRS (garante), Elsa Dorlin, professeure à l'Université Paris 8 et Olivier Schwartz, professeur émérite à l'Université Paris Descartes (rapporteur).

Le dossier présenté était composé de trois volumes. Le premier (*Réflexivités : théorique, ethnographique, biographique*) revient sur le parcours de recherche d'Isabelle Clair et sur les conditions de possibilité de son enquête consacrée à l'expérience de l'amour à la fin de l'adolescence. En confrontant des traditions de pensée (l'ethnographie réflexive, la théorie féministe) qui envisagent diversement

le statut du biographique dans la démarche scientifique, ce premier volume cherche aussi à interroger les frontières de la réflexivité prônées dans la sociologie française contemporaine, selon une *norme* souvent implicite qui tend à exclure, en la discréditant, la part de l'expérience personnelle dans le processus de connaissance qui relie pourtant, en tension et de façon plus ou moins visible (et dès lors de façon plus ou moins dissimulable), les sociologues à leur objet. Le second volume est une sélection de publications. Le troisième, intitulé *Les choses sérieuses. L'expérience de l'amour dans trois jeunesses françaises*, est un manuscrit original qui rend compte du travail empirique.



© ND – New Orleans, MOMA, Sculpture garden, 2016

À rebours des représentations que les adultes ont des amours adolescentes, souvent faussées par leurs propres préoccupations et leurs souvenirs lointains, ce texte veut rendre accessible *le réel de l'expérience* qu'en font les filles et les garçons d'aujourd'hui. Il se fonde sur une enquête de terrain au long cours, initiée dans des cités d'habitat social de la banlieue parisienne (2002-2005), continuée en milieu rural (2008-2011), achevée récemment dans la bourgeoisie parisienne (2016-2020). Cette longue période a rendu possibles le déploiement de terrains ethnographiques approfondis (de trois ans chacun, constitués de relations suivies au quotidien avec plusieurs dizaines de personnes ayant entre 15 et 20 ans) ainsi que leurs mises en écho successives.

La comparaison ethnographique débouche sur un premier constat, transversal aux trois terrains: *la norme conjugale* se manifeste dès l'adolescence. Autrement dit, le couple n'apparaît alors pas seulement comme un but à atteindre (plus tard), mais comme une expérience à vivre (maintenant). Alors que l'absence de conjugalité est la norme dans l'enfance, elle se convertit ensuite en manque: à partir de l'âge de 14 ans, on est « en couple » ou « célibataire », dedans ou dehors. Le désir de rencontre, la peur de la solitude et de la marginalité, la curiosité, la quête d'apprentissage s'articulent à un autre attrait du couple, naissant au collège, généralisé à la fin de l'adolescence et qui constitue alors un enjeu majeur de l'expérience de l'amour: le souci pour les filles de ne pas passer pour des « putes », celui pour les garçons de ne pas passer pour des « pédés ».

Bien sûr, on ne saurait réduire la relation amoureuse à une parade de l'hétérosexualité masculine et de la vertu féminine: elle est également faite de pratiques (draguer, embrasser, discuter, coucher, écrire, rêver) qui lui donnent un contenu et font l'objet d'un apprentissage tout au long de l'adolescence. Or cet apprentissage

se réalise (toujours aujourd'hui) de manière très différente pour les filles et les garçons, malgré de nombreux rapprochements au cours des dernières décennies entre les conduites et les pensées des unes et des autres. Des classes populaires périurbaines et rurales à la bourgeoisie parisienne, les filles sont sommées d'aligner sentimentalité, sexualité et conjugalité, quand on attend plutôt des garçons, partout, qu'ils sachent dissocier les trois.

En partant du grain fin des expériences individuelles, en suivant les méandres des histoires des unes et des autres, de grandes différences émergent qui sont révélatrices de logiques au cœur de la relation sociale particulière qu'est la relation amoureuse, mais qui la débordent aussi pour documenter de manière plus générale l'état des relations entre les sexes dans notre société. D'autant plus que la durée de l'enquête a coïncidé avec une période fortement marquée par des débats collectifs brûlants autour des questions de sexualité et de vie privée. Ce que l'enquête sur l'expérience privée permet de saisir, c'est d'abord la façon dont s'incarnent concrètement les tensions normatives et les évolutions historiques à propos de ces questions collectives. Il apparaît ainsi qu'un *noyau normatif du genre* traverse les divers segments de l'espace social enquêtés (perceptible dans la permanence de figures sexuelles repoussoir pour chaque sexe, le « pédé » et la « pute », ainsi que dans les attentes différenciées à propos de l'amour conjugal), en tension avec des idéologies du genre plus ou moins présentes selon les lieux qui le renforcent ou, au contraire, le minent : qu'il s'agisse des religions (musulmane, évangélique, catholique), de la *gayfriendliness* (la tolérance envers l'homosexualité) ou de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes (portée notamment par l'École). Chaque terrain donne ainsi à voir des normes en conflit, dont un noyau rassemble les filles d'un côté de l'expérience de l'amour, les garçons d'un autre côté, mais qui se déclinent aussi selon de fortes disparités d'un milieu social à l'autre. La résonance des débats collectifs dans la vie ordinaire se fait entendre, également, lorsqu'on considère que la sexualité des jeunes, selon leur sexe, la couleur de leur peau, leur milieu social est un enjeu de distinction et un enjeu politique susceptible d'affecter les expériences individuelles. Le fait que les garçons de cité soient régulièrement mis au ban de la modernité masculine occidentale au nom d'une sexualité incivilisable, le fait que la *gayfriendliness* soit devenue une morale de classe dans la bourgeoisie progressiste et une morale nationale (et désormais « républicaine »), le fait que les discours (médiatiques, politiques, scientifiques) sur la sexualité des jeunes soient obnubilés par ces deux extrémités de la société et fassent une impasse presque totale sur la jeunesse rurale ont inévitablement des effets sur la façon dont chaque jeunesse se représente les autres, et dès lors se situe elle-même au sein de l'espace social.

C'est pourquoi alors que les deux premiers chapitres du manuscrit sont construits sur la comparaison entre trois milieux sociaux, afin d'en déterminer les points communs et les divergences, le dernier se centre sur les relations entre les trois jeunes femmes qui les habitent : présentes dans les discours des unes sur les autres, dans *les pratiques empruntées* de l'une à l'autre (des mimiques, des vêtements, des musiques, des langages, etc.), et dans leurs *interactions* (des rencontres fortuites, des coprésences dans l'espace quotidien, des couples hétérogames). Au-delà de la comparaison, il s'agit cette fois de prendre en compte les jugements mutuels ainsi que la circulation des pratiques et des représentations d'un monde à l'autre.

Isabelle Clair a notamment publié :

- 2017, S'insulter entre filles. Ethnographie d'une pratique polysémique en milieu populaire et rural, *Terrains & Travaux*, n°31, pp. 183-201.
- 2016, Faire du terrain en féministe, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 213, pp. 66-83.
- 2016, La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique, *Revue française de sociologie*, vol. 57, n° 1, pp. 45-70
- 2008, *Les Jeunes et l'amour dans les cités*, Paris, Armand Colin.

CORNELIA MÖSER

Penser la sexualité. Une analyse transnationale de la pensée féministe en France, en Allemagne et aux États-Unis

La soutenance de cette HDR a eu lieu le 22 mars à l'Université de Picardie Jules Verne
Composition du jury : Estelle Ferrarese, professeure, Université de Picardie Jules Verne (garante); Eric Macé, professeur, Université de Bordeaux (rapporteur); Anne-Emmanuelle Berger, professeure, Université de Paris 8 (rapporteuse); Eva-Maria Ziege, professeure, Université de Bayreuth; Todd W. Reeser, professeur, Université de Pittsburgh

Dans le dossier présenté pour demander une habilitation à diriger des recherches, la sexualité est analysée comme catégorie clé des théories féministes et LGBTQ en France, en Allemagne et aux États-Unis depuis les années 1960, notamment en ce qui concerne les modèles et utopies de libération ou d'émancipation. L'étude détaille les multiples phénomènes de la vie humaine qui se trouvent regroupés sous le terme sexualité et démontre que les différentes théories et concepts de la pensée féministes et LGBTQ ne font pas toujours référence aux mêmes aspects, aux mêmes acceptions de la sexualité lorsqu'ils la discutent. En fonction des différentes acceptions accentuées qui façonnent donc le concept spécifique de la sexualité employé, les stratégies de

libération ou d'émancipation varient fortement. Si les unes voient dans la sexualité une force qui peut provoquer des changements sociaux, d'autres y voient plutôt une structure oppriment les femmes ou les minorités sexuelles. La sexualité en tant que catégorie moderne a été établie par le contrat social qui opère telle une base pour participer comme sujet politique et social dans les débats et affaires sociétaux. Les femmes ayant été traditionnellement exclues de ce statut de sujet sont amenées, dans ce contexte, à incarner cette sexualité pour toute l'humanité. Ainsi, toute la naturalité de l'humain, sa vulnérabilité physique, psychique et émotionnelle est projetée dans l'existence féminisée qui devient donc à la fois la base naturelle de notre existence et la menace la plus dangereuse pour le sujet rationnel, moderne et désincarné.

La recherche originale et inédite déposée avec ce dossier analyse trois débats politiques d'importance pour la pensée féministe et LGBTQ: le *Tuntenstreit*, un débat sur les folles politiques, les *drag queens*, au début des années 1970 à Berlin; le deuxième débat examine le lesbianisme politique au cours des années 1970, notamment en France où la notion de classes de sexe reste centrale dans la recherche féministe aujourd'hui; ainsi que le troisième débat intitulé les *feminist sex wars* qui avait lieu au début des années 1980 aux États-Unis et tournait autour des subcultures lesbiennes et de la pornographie. Ont également été étudiés des textes clés proposant la sexualité comme catégorie centrale pour la recherche féministe. Le dernier débat, les *feminist sex wars*, marque une rupture entre la recherche sur la sexualité et la recherche sur le genre promue par certaines auteures. Cette rupture mènera à la fondation des études *queer* et des études gays et lesbiennes. En retraçant les évolutions dans la pensée féministe et LGBTQ depuis les années 1960 à l'exemple de la catégorie « sexualité », les manières modernes de se penser « sujet » sont autant interrogées que le rapport à notre existence corporelle, notre vulnérabilité et notre rapport à la nature, y compris la nôtre.

La recherche féministe a démontré que les inégalités s'appuyant sur l'ordre genré de la société n'avaient pas de fondement naturel. Une nouvelle génération de chercheuses féministes va désormais, au-delà de ce constat, et se propose d'interroger la nature, le rapport social à la nature d'un point de vue féministe. Ceci concerne bien évidemment aussi le corps, notre existence charnelle et les plaisirs et souffrances qui y sont liés. Dans le passé, les femmes ont été reléguées par un ordre symbolique hétéronormatif à incarner la sexualité et la corporalité, tandis que les hommes représentaient plutôt la rationalité et l'esprit. Une bonne partie des travaux féministes prouvent que les femmes ne sont pas plus corps que les hommes et qu'elles disposent, elles aussi, d'une rationalité et d'un esprit. En allant au-delà de ce constat, les nouveaux travaux dans la recherche féministe cherchent à penser le corps autrement qu'en tant qu'encombrant ou faiblesse, dans le but de dépasser notre existence au-delà de l'antagonisme corps-esprit.

Ces travaux, connus sous le nom du *new materialism*, sont peu traduits en France : une autre de ces histoires de traduction manquée que le présent travail analyse et discute dans la suite de la recherche doctorale sur les débats féministes sur le genre en France et en Allemagne. Il s'agit de démontrer la productivité de la traduction autant que sa force transformative dans les processus de circulation des idées. Ainsi, la traduction est pensée comme une prémisse primordiale pour la production de savoirs critiques, notamment en raison de la situativité des savoirs et des limites épistémologiques qui s'en suivent. Dans ce contexte, une compréhension étendue de la traduction est employée pour faire avancer la compréhension des échanges de savoirs en se servant des épistémologies de la différence et de la déconstruction. Ce ne sont toutefois pas seulement les théories féministes et LGBTQ qui circulent et appellent la traduction. Les discours de haine et les politiques réactionnaires aussi se traduisent à travers les barrières linguistiques et culturelles. Ainsi, dans un réseau de recherche sur les politiques sexuelles de l'extrême droite en Europe, ces transferts ont été étudiés notamment pour mieux comprendre les idéologies politiques à l'œuvre (racisme, sexisme, nationalisme, antisémitisme, homophobie, etc.) mais aussi pour examiner les discours de crise visant à délégitimer une organisation démocratique des sociétés et à imposer des modèles nationalistes, familialistes et racistes à la place. Les politiques sexuelles de l'extrême droite sont paradoxales dans la mesure où elles prétendent défendre d'une part les femmes et les minorités sexuelles contre les immigrés musulmans, tout en attaquant d'autre part le mariage pour tous ou les études et politique de genre.

Le rôle du politique dans l'ordre symbolique du genre n'est pas seulement contesté – de manière certes antagonique – par le féminisme et l'extrême droite ; les États-nations jouent un rôle important dans la mise en place et la réglementation de cet ordre depuis leur création au cours du 19^e siècle. La famille hétérosexuelle et bourgeoise, comme première cellule de cet ordre politique, produit ainsi aussi les possibilités et contraintes pour toute existence en son sein. Les politiques féministes ont réagi de manière paradoxale à cette formation politique institutionnelle. Qu'elles aient milité avec, sans ou contre l'État, elles étaient toujours contraintes à saisir la multiplicité des politiques et institutions regroupées sous le terme État (les lois, la police, les allocations, etc.) et de les comprendre en lien avec les autres grandes institutions politiques que sont les religions et la famille.

Ces travaux ont été principalement réalisés au laboratoire Cresppa (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris) et au Centre Marc Bloch à Berlin. Des coopérations fortes ont cependant existé avec le projet Félicité au laboratoire Triangle de l'ENS de Lyon ainsi qu'avec le laboratoire LEGS (Laboratoire d'études de genre et de sexualité) à l'Université Paris 8. La coopération, notamment avec

l'Université de Paris 8, avec les départements d'études de genre, de philosophie et de science politique ont donné lieu à des enseignements divers et à l'encadrement d'une dizaine de mémoires de Master. Deux co-directions de doctorat sont en cours avec l'ENS de Lyon (Tal Piterbraut-Merx, co-encadrée avec Claude Gauthier) et l'Université Ludwig Maximilian de Munich (Juliette Brillet, co-encadrée avec Paula Irene Villa).

LAURENCE H. MULLALY

Le mur des représentations : cinéma, littérature et arts visuels en Amérique Latine, Caraïbes et Espagne

Maîtresse de conférences en études hispano-américaines à l'Université Bordeaux Montaigne

La soutenance de cette HDR a eu lieu le 24 juin 2021 à l'université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Composition du jury: Martin Barnier, Professeur des Universités en études cinématographiques à l'Université Lumière Lyon 2, Pietsie Feenstra, Professeure des Universités en études cinématographiques et audiovisuelles à l'Université Paul Valéry, Montpellier 3 ; Sonia Kerfa, Professeure des Universités en études des Mondes Hispanophone et Lusophone, à l'Université de Grenoble-Alpes ; José Maristany, Professeur de Littérature Argentine à l'Université Nationale de la Pampa ; Geneviève Sellier, Professeure émérite en études cinématographiques à l'Université Bordeaux Montaigne ; Garante: Michèle Soriano, Professeure des Universités en études hispanistes et hispano-américaines à l'Université Toulouse Jean Jaurès ; Meri Torras, Professeure de littérature générale et comparée à l'Université autonome de Barcelone

Le dossier d'habilitation à diriger des recherches, intitulé *Le mur des représentations : Cinéma, Littérature et Arts Visuels en Amérique latine, Caraïbes et Espagne* se compose de trois volumes. Le premier volume est l'inédit intitulé *Esthétique et politique dans le cinéma argentin : Albertina Carri et Lucía Puenzo, des (H)istoires de familles* (410 pages.) L'ouvrage met en regard le parcours de deux figures emblématiques du cinéma argentin actuel: Lucía Puenzo et Albertina Carri, qui appartiennent à une génération dont l'enfance a été marquée par la dictature militaire. L'examen des six films de fiction qui composent le corpus met en perspective les problématiques politiques et sociales de leur génération ainsi que celles dont elles ont hérité et qui sont liées à une histoire nationale marquée par l'autoritarisme et les pratiques génocidaires, depuis l'époque coloniale jusqu'aux récentes dictatures. L'analyse filmique de leur production prend appui sur les études culturelles, féministes et de genre et propose une approche transversale et transdisciplinaire,

pour aborder une période qui se distingue par l'avènement, sur les plans politique et culturel, d'une relation inédite à la mémoire individuelle et collective d'une part, et à la visibilisation des mobilisations en faveur des droits civiques et identitaires des femmes et des minorités racialisées et sexuelles, d'autre part. La complexité du champ culturel argentin et des rapports intersectionnels qui s'y jouent, de la production à la réception des représentations cinématographiques, est également abordée à travers la construction du positionnement de chaque cinéaste sur la scène nationale et internationale. Après l'introduction générale intitulée « Désenchanter l'effacement », l'inédit se divise en quatre parties. La partie 1 « Femmes et cinéma : savoirs situés » se compose des chapitres 1 « Champ cinématographique argentin : re-pères » et 2 « Les héritières ». La partie 2 « Quitter le nid » se compose des chapitres 3 « No quiero volver a casa : sans toit ni loi » et 4 « XXY : sortir l'intersexualité du placard ». La partie 3 « Race, classe, genre et sexualité : quand le regard (dé)partage le sensible » se compose des chapitres 5 « El niño pez : variations intersectionnelles » et 6 « Géminis : Les noces de sang ». La partie 4 « Histoires "à rebrousse poil" » se compose des chapitres 7 « La rabia : resignifier la vulnérabilité » et 8 « Poupées en série ». La conclusion générale s'intitule « La place ». Le deuxième volume intitulé *Le mur des représentations : Cinéma, Littérature et Arts Visuels en Amérique*



©ND, 2005 – Buenos Aires, Argentine

latine, Caraïbes et Espagne (tome I) est le document de synthèse de l'activité scientifique (2000-2020). Il met en perspective le parcours académique à travers les activités de recherche et d'enseignement et reprend la liste complète des travaux scientifiques (articles, directions d'ouvrages, actes de colloques, conférences et autres communications) (103 pages). Après le préambule « Murmures » les quatre parties qui le composent s'intitulent « Chantiers », « Les enjeux de la représentation dans des contextes historiques d'exception », « Transmission mémorielle et (ré) écritures

de l'histoire » et « Renouveau épistémologiques des savoirs et des pratiques ». Le troisième volume est un recueil de publications de seize articles, en espagnol et en français, entre 2000 et 2020. Il porte le même titre que le document de synthèse *Le mur des représentations : Cinéma, Littérature et Arts Visuels en Amérique latine, Caraïbes et Espagne*. Il en constitue, en effet, le tome 2 puisqu'y figure une sélection effectuée parmi les travaux les plus significatifs de la trajectoire de recherche.

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles

L'ANEF au 88^e Congrès de l'ACFAS
en ligne, 4 et 5 mai 2021

Le 88^e Congrès de l'Acfas¹, co-organisé conjointement par l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke, s'est déroulé finalement en ligne du 3 au 7 mai 2021, sur le thème Du jamais su après avoir été repoussé d'une année. Selon le site de l'Acfas, « Plus de 6 000 congressistes, issu·e·s de 35 pays, ont partagé en français leurs plus récents résultats de recherche et débattu d'enjeux de société. Les chercheur·se·s de la relève ont aussi été bien visibles dans cette édition alors qu'ils/elles présentaient, souvent pour la première fois de leur carrière, les résultats de leurs recherches. » Le Congrès a présenté plus de 210 colloques et plus de 600 communications libres, dans différentes disciplines, santé, sciences sociales, etc.² A noter que la prochaine édition se tiendra du 9 au 13 mai 2022 à l'Université Laval.

L'ANEF a participé aux travaux du colloque *Violences sexuelles dans l'enseignement supérieur : après les mobilisations et les recherches, les enjeux émergents et les perspectives de changement au Canada et en Europe francophones*, organisé conjointement par le Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, le Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et l'agression sexuelle et l'Équipe violence sexuelle et santé. Les responsables en étaient : Geneviève Paquette, UdeS - Université de Sherbrooke, Manon Bergeron UQAM - Université du Québec à Montréal, Karine Baril UQO - Université du Québec en Outaouais, Alexa Martin-Storey UdeS - Université de Sherbrooke, Giorgia Magni, Université de Genève.

Ce colloque était ainsi présenté sur le site : « Les violences sexuelles sont prévalentes auprès des populations universitaires en Amérique du Nord et en Europe, en plus d'être associées à des conséquences néfastes. L'enquête *Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire* (ESSIMU) a permis d'établir un portrait des violences sexuelles (VS) se déroulant en contexte universitaire québécois en s'appuyant sur une définition large des différentes formes de VS, incluant notamment le harcèlement sexuel,

1. Fondée en 1923, l'Acfas est un organisme à but non lucratif contribuant à l'avancement des sciences au Québec, dans la francophonie canadienne et sur la scène francophone internationale. L'Acfas a pour mission de promouvoir la recherche et l'innovation ainsi que la culture scientifique dans l'espace francophone, en contribuant à la diffusion et à la valorisation des connaissances et de l'approche scientifique, en vue d'améliorer la qualité de la vie en société.

2. On trouvera le programme à <https://www.acfas.ca/evenements/congres/programme/88/400/428/c>

les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Sur les 9284 personnes ayant répondu au questionnaire en ligne, 36,9% ont rapporté avoir subi au moins une forme de VSen milieu universitaire, depuis leur entrée à l'université, commise par une autre personne affiliée à cette université. Certains groupes sociaux sont davantage victimisés : les femmes (40,6%), les étudiant·e·s de l'international (41,6%) et les individus issus de minorités sexuelles (49,2%) et de genre (55,7%) (Bergeron *et al.*, 2016). En France, en 2015, l'enquête *Violences et rapports de genre* (Virage) est réalisée avec le but de documenter les violences sexuelles subies par la population française au cours de leur vie. Dans le cadre de cette enquête, l'Institut national d'études démographiques (INED) lance une enquête complémentaire (Virage-Universités) pour comprendre l'ampleur des violences et des discriminations existantes en milieu universitaire. Sur les 6648 étudiant·e·s ayant répondu au questionnaire en ligne, un total de 1882 étudiant·e·s ont déclaré avoir subi au moins un fait de violence (psychologique, physique ou sexuelle) au cours des 12 mois précédant l'étude. L'enquête a aussi démontré que la nature des violences subies n'est pas la même selon le genre : les étudiantes sont plus touchées par des propos et attitudes à caractère sexuel, tandis que les étudiants mentionnent plus fréquemment des faits de violence psychologique (Lebugle *et al.*, 2018) ». Ce colloque a offert un espace de réflexion collective sur les retombées concrètes des mobilisations et des recherches par le partage des travaux québécois, canadiens et européens francophones. Il a permis la mutualisation des connaissances sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, dont les travaux en France restent encore trop rares.

Les thématiques suivantes ont été abordées :

- ampleur des violences sexistes et sexuelles dans le milieu de l'enseignement supérieur : implications et enjeux ;
- qualifications et formes des violences sexistes et sexuelles dans le milieu de l'enseignement supérieur et retombées pour l'intervention ;
- expériences de violence sexuelle des universitaires québécois issus des minorités sexuelles ou de genre.

On trouvera en fin d'article une courte bibliographie concernant quelques-unes des interventions.

Dans le cadre de ce colloque, Sylvie Cromer de l'Anef a participé à la table ronde sur les mobilisations sociales et institutionnelles, au Québec et en Europe francophone, présidée par Manon Bergeron (UQAM - Université du Québec à Montréal) avec Giorgia Magni (Université de Genève) et Sandrine Ricci (UQAM - Université du Québec à Montréal). Ces mobilisations sont notamment celles des associations étudiantes, des féministes, des personnes ayant été la cible de gestes de VSS, des chercheuses. Les trois panélistes ont apporté leur analyse sur le contexte d'émergence et l'état des lieux actuel des mobilisations, les principaux leviers de la lutte ayant contribué à des retombées positives, les principaux obstacles et difficultés majeures – tant au plan individuel, institutionnel, social, politique, puis les enjeux actuels et futurs, qu'ils soient méthodologiques, conceptuels, politiques, etc.

Lors des échanges des questions très concrètes ont été posées, telles que :

- Quels sont les effets de l'implantation de la politique pour prévenir et contrer les violences ?
- L'importance du respect des souhaits de la victime, notamment de préserver la confidentialité, et la sécurité du milieu entrent parfois en contradiction. Comment effectuez-vous votre travail dans ces conditions ?
- Quelles sont les nouvelles pratiques d'intervention mises en place pour répondre aux besoins ou aux exigences reliées à la politique ?

On peut retrouver en partie les propos de Sandrine Ricci dans cet article en ligne : Ricci S. (2017). Contrer les violences sexuelles à l'université : un maillage de résistance. *Nouveaux Cahiers du socialisme*, 18 (section « Bilan de luttes »), 178-183. <https://www.cahiersdusocialisme.org/contrer-violences-sexuelles-a-luniversite-maillage-de-resistance/>. Concernant la Suisse, l'ANEF remercie Giorgia Magni d'avoir bien voulu retracer un aperçu de l'état des mobilisations.

QUELQUES RÉFÉRENCES

Bergeron M. *et al.* (2016), Résultats de l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU).

Bergeron M., Goyer M. F., Hébert M., & Ricci S. (2019). Sexual violence on university campuses: differences and similarities in the experiences of students, professors and employees. *Canadian Journal of Higher Education/Revue canadienne d'enseignement supérieur*, 49(3), 88-103.

<https://www.erudit.org/en/journals/cjhe/1900-v1-n1-cjhe05066/1066637ar.pdf>

Colpitts E. M. (2020). Addressing sexual violence at Ontario Universities in the context of rising anti-feminist backlash. *Atlantis*, 41(1), 46-58. doi: <https://doi.org/10.7202/1074015ar>

<https://montrealcampus.ca/2021/02/11/lettre-de-demission-de-la-deleguee-etudiante/>

Lebugle A. *et al.* (2018). Les violences subies dans le cadre des études universitaires, Paris, INED, Document de travail, 245. https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28685/document_travail_2018_245_violences.de.genre_universite.fr.pdf

Ricci S. et Bergeron M. (2019). Tackling rape culture in Quebec universities: a network of feminist resistance. *Violence Against Women*, 25(11), 1290-1308. doi: 10.1177/1077801219844607

Savoie Lise *et al.* L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires : des expériences à comprendre <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2018-v31-n2-rf04300/1056246ar/>



© Sylvie Cromer, Paris, 2015

Sylvie Cromer

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur en Suisse : un aperçu

En raison de son système politique, la Suisse a toujours accumulé du retard en matière des droits des femmes par rapport aux pays voisins. La célébration des 50 ans du suffrage féminin en 2021 en est une preuve. En effet, comme l'explique l'historienne Irène Herrmann, pendant plus d'un siècle, les femmes suisses ont dû lutter contre un système patriarcal dans lequel les hommes étaient assez réticents à partager leur pouvoir (UNIGE, 2021a). C'est grâce aux mobilisations sociales des années 60 que les mouvements féministes suisses commencent à gagner de la légitimité publique avec des revendications portant, par exemple, sur l'égalité au travail, mais aussi sur des thématiques qui ont longtemps été taboues, comme l'avortement ou l'autodétermination sexuelle (CFQF, 2001). Ces revendications, accompagnées par des actions médiatiques, forcent le débat public autour des droits des femmes et aboutissent à l'introduction du suffrage féminin en 1971.

Avant de nous pencher sur la discussion des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur, nous allons présenter brièvement l'évolution de la question de l'égalité hommes/femmes en Suisse. Cela nous permettra, par la suite, d'avoir une meilleure compréhension du contexte d'émergence des mobilisations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu universitaire dans le pays.

CONTEXTUALISATION DES LUTTES CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

À partir des années 70, les mouvements féministes suisses placent au centre de leurs revendications les violences sexistes et sexuelles (VSS) (CFQF, 2001). Les discussions sur les violences conjugales et la violence au travail sont de plus en plus présentes dans les débats publics et des groupes de travail sur ces sujets se créent pour demander des changements au niveau juridique. Cependant, bien que ces débats soient suivis par la concrétisation d'initiatives pour combattre les VSS, la cause féministe rencontre encore une très forte résistance politique. Il faudra attendre jusqu'aux années 80 pour que cette cause puisse obtenir un soutien des partis politiques et des syndicats (CFQF, 2001).

Le 14 juin de 1991, qui marque les 10 ans de l'inscription de l'égalité hommes/femmes dans la Constitution fédérale, l'Union syndicale suisse convoque une grève générale pour demander l'application concrète de l'égalité à laquelle participent un demi-million de femmes, ce qui correspond à environ 7% de la population du pays de l'époque. Parmi les revendications se trouvent, entre autres,

la parité des salaires et la protection contre le harcèlement sexuel au travail (CFQF, 2001). La grève et les débats qui en découlent ouvrent la voie à la mise en place de politiques publiques et de réformes législatives portant sur l'égalité des sexes, telles que la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg), entrée en vigueur en 1996, qui interdit le harcèlement sexiste et sexuel au travail.

Dans les 30 dernières années, la Suisse a donc commencé à rattraper son retard en termes de droits des femmes, avec des progrès aux niveaux juridique et politique. Néanmoins, il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre une véritable égalité des sexes, notamment en matière de VSS. En mai 2019, les résultats de la première enquête suisse sur la prévalence de VSS, mandatée par Amnesty International Suisse, sont publiés. Les résultats sont alarmants : au moins une femme sur cinq âgée de 16 ans et plus a déjà subi des actes sexuels non consentis, et plus d'une femme sur dix un rapport sexuel non consenti (Jans *et al.*, 2019). Le 14 juin 2019, les femmes suisses descendent encore une fois dans la rue, accompagnées par des hommes solidaires, pour une deuxième grève nationale. Le droit à une vie sans sexisme et violence fait partie des revendications principales. Bien que cette manifestation ait eu une participation plus importante que la précédente, les autorités ont essayé de minorer considérablement son ampleur (Belzer *et al.*, 2019) faisant preuve d'un inconfort persistant face à la cause féministe.

LES RECHERCHES SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Les réformes politiques et législatives des années 90 en matière d'égalité, et en particulier en matière de VSS, ont influencé aussi les programmes soutenus par le Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique. Vers la fin des années 90, le FNS finance des programmes de recherche pour investiguer la violence faite aux femmes dans différents domaines publics (CFQF, 2001). C'est dans le cadre du projet « Violence au quotidien – crime organisé » de 1997, analysant les VSS dans l'espace public, qu'aura lieu la première recherche menée en Suisse sur les VSS dans l'enseignement supérieur (Dupuis *et al.*, 2000). En 2008, une enquête sur le risque et l'ampleur du harcèlement sexuel au travail en Suisse romande et alémanique est mandatée par le Secrétariat à l'économie (Strub & Schär Moser, 2008). Cette enquête a ensuite été complétée en 2013 avec les données pour la Suisse italienne récoltées dans le cadre du projet FNS « Égalité entre hommes et femmes » (Krings *et al.*, 2013).

Les résultats de ces recherches (Dupuis *et al.*, 2000; Krings *et al.*, 2013; Strub & Schär Moser, 2008) ont montré que les VSS au travail et dans les études sont un phénomène répandu, les hommes étant les principaux responsables de ces actes

et les femmes les principales victimes. Ces résultats ont été confirmés par trois enquêtes récentes sur le sexisme et le harcèlement sexuel dans les universités suisses qui ont abouti à la création de campagnes de prévention contre les VSS à l'Université de Genève et à l'Université de Lausanne (Chollet & Gilliéron, 2019; Faniko, 2016; UNIGE, 2021b). Bien que les choses *semblent* être en train de changer, en Suisse, la question des violences sexistes et sexuelles en milieu universitaire (VSSMU) reste encore très peu étudiée en comparaison avec d'autres pays et les données existantes sont trop limitées pour en comprendre l'ampleur. C'est aussi pour cela que, dans le cadre des revendications de la grève des femmes de 2019, le Collectif féministe de personnes en formation de l'Université de Genève demandait « la conduite d'enquêtes à grande échelle pour connaître l'étendue du harcèlement sexuel dans les lieux de formation » (CFPF-UNIGE, 2019).

LEVIERS DE LUTTE ET ÉVOLUTION RÉCENTE DES MOBILISATIONS

Depuis 2016, nous assistons à un engagement croissant des collectifs d'étudiant·e·s qui ont lancé plusieurs initiatives de lutte contre les VSSMU, tant au niveau local que national. À cet égard, il faut mentionner que la Loi fédérale sur l'égalité (LEg) de 1996 reconnaît seulement le harcèlement sexuel au travail, faisant abstraction du harcèlement sexuel dans les études. Dans un contexte comme celui des universités, cela signifie que seul·e·s les collaborateur·trice·s sont protégé·e·s par la loi. Les étudiant·e·s qui subissent des VSS se trouvent sans aucune protection juridique, ce qui accroît encore plus leur vulnérabilité face aux VSS. Compte tenu de la situation, il ne faut pas être surpris·e que des collectifs étudiants aient pris les choses en main en se mobilisant pour combler le vide juridique laissé par la LEg. Parmi les actions mises en place au niveau national par la coalition contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation, nous trouvons, en effet, des initiatives, comme la campagne « Le harcèlement sexuel opprime aussi aux études » en 2016, revendiquant la nécessité d'étendre la LEg aux personnes en formation (CCHSLF, 2016). La création de la brochure « Non au harcèlement sexuel dans les lieux de formation » (CCHSLF, 2017) et la proclamation du 23 mars comme la journée nationale de lutte contre le harcèlement sexuel dans les études (SUD, 2017) sont aussi d'autres exemples d'actions menées au niveau national. Ces initiatives nationales sont d'autant plus importantes étant donné la décentralisation du système éducatif (du ressort des cantons) et l'autonomie des universités suisses qui empêchent la mise en œuvre d'une réponse nationale concrète aux VSS, comme dans le cas de la France.

Il faut aussi reconnaître aux collectifs étudiants l'important travail effectué en matière de collecte de données au sujet des VSSMU. En effet, face à un manque

de données et de réponse institutionnelle, les étudiant·e·s ont décidé de se saisir du problème et de collecter eux/elles-mêmes leurs données à travers d'enquêtes et campagnes de dénonciation. Parmi les exemples, nous trouvons les études lancées par le collectif de lutte contre les attitudes sexistes en milieu hospitalier (CLASH) auprès des étudiant·e·s en médecine de l'Université de Lausanne en 2018 (Chollet & Gilliéron, 2019) et de l'Université de Genève en 2020 (UNIGE, 2021b); ou la campagne « @payetonepfl » lancée en décembre 2020 par une association étudiante pour dénoncer le sexisme et l'homophobie à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) (Gaitsch, 2020). C'est grâce à ces initiatives que nous pouvons commencer à mettre des chiffres sur l'ampleur des VSSMU.

Les collectifs étudiants sont donc des leviers principaux de la lutte contre les VSSMU, mais ils ne sont pas les seuls. La vitesse à laquelle les choses sont en train d'avancer dans le pays est due aussi au contexte favorable de lutte contre les VSS, alimenté par les mobilisations médiatiques internationales récentes, tels que #MeToo et #BalanceTonPorc en France, qui ont inspiré les actions récentes des collectifs féministes suisses. En effet, à partir de la grève des femmes de 2019, nous assistons à une intolérance croissante et manifeste d'une partie de la société face aux discours et comportements sexistes (Zoelling, 2021).

Les collectifs féministes romands issus de la grève des femmes sont en première ligne dans la lutte contre les VSS en milieu éducatif et, ces derniers mois, les campagnes médiatiques pour dénoncer les VSS au sein des institutions éducatives – du secondaire et du tertiaire – se sont multipliées (Albasini, 2021). Inspiré par la campagne de l'EPFL, par exemple, le collectif UNIL de la grève féministe a lancé en février 2021 le compte Instagram « @payetonunil » pour collecter les témoignages de VSS à l'Université de Lausanne (Banerjee-Din, 2021). À Fribourg, le Collectif de la grève féministe, à la suite de remarques sexistes subies par une lycéenne de la part de certains profs, a amené une action symbolique dehors du lycée et lancé le hashtag #Balancetonprof, qui a collecté, dans une seule journée, une cinquantaine de témoignages de comportements et propos sexistes survenus au sein des institutions scolaires de la ville, tous niveaux de scolarité confondus (SoG, 2021).

Finalement, parmi les leviers principaux de cette lutte, nous trouvons aussi, à l'intérieur de certaines institutions d'éducation supérieure, des collaborateurs/trices très engagé·e·s qui se mobilisent via des instances institutionnelles telles que les services d'égalité et diversité et les commissions égalité pour promouvoir des actions comme la création de brochures et des campagnes de sensibilisation au sujet des VSSMU, comme à l'Université de Genève, par exemple (UNIGE, 2018).

Au final, l'ensemble de ces mobilisations et initiatives ont eu plusieurs retombées positives vis-à-vis des VSSMU. Tout d'abord, nous assistons à une visibilité croissante de ces phénomènes dans les débats publics, suivie souvent par une demande pressante d'interventions concrètes de la part des instances responsables pour contrer les épisodes de violence et de discrimination au sein des institutions éducatives. De plus, cette visibilité est accompagnée par une prise de conscience et un engagement très fort pour combattre les VSS dans les milieux éducatifs, entre autres, de la part des collectifs féministes, mais surtout des collectifs étudiants, à qui il faut reconnaître le mérite d'avoir récolté des données récentes (mais de manière artisanale) au sujet des VSS. Finalement, nous pouvons constater l'impact de ces mobilisations dans la concrétisation d'initiatives pour combattre les VSS qui commencent à se mettre en place au sein des institutions d'enseignement supérieur. Ces actions vont de la mise en place de campagnes de sensibilisation aux VSSMU (Mesot, 2021) au dévoilement public de sanctions vis-à-vis de certains membres du corps enseignant (ATS, 2021); de la création de commissions pour traiter les cas de VSS, comme celle au sein des Hôpitaux Universitaires de Genève (Mesot, 2021) à l'instauration de groupes de travail pour améliorer le climat institutionnel, comme la « Task Force Harcèlement A-Z & promotion d'une culture du respect » à l'EPFL (EPFL, 2021).

QUELS DÉFIS NOUS ATTENDENT POUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

Les bilans des collectifs étudiants sur les actions menées pour faire face aux VSSMU permettent d'identifier plusieurs défis qui peuvent compromettre cette lutte dans le futur, la majorité étant d'ordre institutionnel et structurel. Tout d'abord, les collectifs remarquent un manque d'engagement clair et véritable de la part des institutions d'enseignement supérieur.

Ce constat peut être illustré par l'absence d'une réponse institutionnelle aux revendications du collectif UNIL de la grève féministe, à laquelle il a répondu en lançant la campagne « @payetonunil » (Banerjee-Din, 2021); ou encore par la réaction de l'Université de Lausanne face aux actions proposées par CLASH. En effet, bien que la campagne d'affichage ait été acceptée, l'institution a imposé une partie de des contenus et restreint le champ d'action du collectif en limitant aux seul·e·s étudiant·e·s le cours de sensibilisation aux VSS que CLASH avait initialement pensé pour l'ensemble de la communauté universitaire (Chollet & Gilliéron, 2019).

Ces exemples nous montrent que la façon dont les universités suisses prennent en compte les questions liées aux VSSMU relève d'une sorte d'ambivalence – typique des universités néolibérales (Atkinson & Standing, 2019) – qui renvoie clairement à une promotion/protection de l'image institutionnelle. D'un côté, elles se montrent impliquées dans ces questions en revendiquant des politiques de tolérance

zéro ou en mettant en place des campagnes de sensibilisation contre les VSS. De l'autre, elles évitent toute analyse approfondie de la problématique au sein de leur institution pour éviter de passer pour des lieux dans lesquels étudiant·e·s et collaborateurs/trices se sentent en danger. En effet, nous avons l'impression que malgré la formidable prise de conscience de la réalité des VSSMU aux niveaux national et international, les institutions d'enseignement supérieur continuent à espérer que ça ne les concerne pas.

La recherche sur les VSSMU nous a montré, par exemple, l'importance d'avoir des données fiables sur lesquelles baser nos interventions, ainsi que l'importance d'évaluer les initiatives et les politiques contre les VSS pour en connaître les retombées (Universities UK, 2016). Or, cela ne semble pas être une priorité pour les universités suisses dont les initiatives contre les VSS mises en place jusqu'à présent ne parviennent pas à prendre en compte la source du problème, à savoir, une remise en cause des normes, des attitudes et des structures du pouvoir qui renforcent ces problématiques au sein des institutions d'enseignement supérieur. L'absence d'introspection de la part des universités est visible, par exemple, dans le fait que certains dirigeants réduisent les épisodes de VSSMU à un problème lié à un manque d'estime de soi de certains hommes (RTS, 2020).

Comme l'université se refuse à prendre en compte la spécificité de la question des VSS, elle propose la médiation parmi les procédures de prise en charge des cas de harcèlement, traitant ce phénomène comme un problème de l'ordre de la gestion des conflits. Elle pointe les individus (victimes comme agresseurs) comme étant à la source du problème, plutôt que de questionner les causes structurelles à l'origine de ces gestes. En outre, cette procédure de médiation a un impact négatif en termes de dénonciations car les victimes préfèrent ne pas reporter les épisodes de VSS par peur des possibles représailles. C'est pour cela que le Collectif féministe de personnes en formation de l'Université de Genève revendique la nécessité d'avoir une instance indépendante pour la prise en charge des cas de VSS et pour assurer la protection des victimes (CFPF-UNIGE, 2019).

De plus, le fait que les VSSMU soient considérées comme un problème individuel minimise à la fois leur ampleur et leurs conséquences, suscitant souvent des réactions négatives de la part d'hommes cisgenres envers les initiatives créées pour les combattre. À cet égard, CLASH mentionnait que leur campagne de sensibilisation avait été tournée en dérision par des hommes cisgenres qui « ne pouvaient plus faire des blagues » (Chollet & Gilliéron, 2019). Ce type de remarques indique clairement l'existence d'un manque d'empathie envers les groupes dominés d'une partie de la population qui vit ces mobilisations et revendications comme des attaques personnelles plutôt que des attaques à un système d'oppression d'ordre patriarcal. Ces exemples montrent donc la nécessité de se mobiliser pour changer ces

croyances en s'attaquant à la dimension structurelle des VSSMU par les biais d'une approche féministe intersectionnelle (Atkinson & Standing, 2019; Bergeron *et al.*, 2016). Tant que cela ne sera pas fait, nous ne pouvons pas prétendre avoir des vrais changements, car les universités continueront à reproduire en interne des dynamiques très hiérarchisées et inégalitaires dans lesquelles les positions de pouvoir restent occupées par des hommes, blancs, cisgenres. Et dans ce sens-là, pour les universités suisses, il reste encore un long chemin à faire.

RÉFÉRENCES

- Albasini, J. (2021, 8 mars). La vague des lanceuses d'alerte romandes. *L'illustré*. <https://www.illustre.ch/magazine/la-vague-des-lanceuses-dalerte-romandes>
- Agence télégraphique suisse (ATS). (2021, 11 février). « Balance ton prof à Fribourg » : quatre enseignants suspendus pour comportement inadéquat. *24 heures*. <https://www.24heures.ch/quatre-enseignants-suspendus-pour-comportement-inadequat-971146476870>
- Assemblée générale femmes (AGF). (2019, 7 mai). Cahier de revendications UNIGE Grève des femmes. <https://geneve.ssp-vpod.ch/downloads/universite/cahier-de-revendications-greve-des-femmes-unige.pdf>
- Atkinson, K., & Standing, K. E. (2019). Changing the culture? A feminist academic activist critique. *Violence against women*, 25(11), 1331-1351.
- Banerjee-Din, C. (2021, 2 février). Sexisme et harcèlement à l'UNIL dénoncés sur Instagram. *24 heures*. <https://www.24heures.ch/sexisme-et-harcelement-a-lunil-denonces-sur-instagram-590607784807>
- Belzer, S., Lombard, M. & Anghinolfi, E. (2019, 17 juin). Le comptage des manifestantes de la grève des femmes fait polémique. *RTS info*. <https://www.rts.ch/info/suisse/10513759-le-comptage-des-manifestantes-de-la-greve-des-femmes-fait-polemique.html>
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., ... Parent, S. (2016). *Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Chollet, M. & Gilliéron, T. (2019, 21 novembre). *Lutter contre les attitudes sexistes en milieu hospitalier: présentation d'une campagne de sensibilisation au sein du CHUV*. Communication présentée à la conférence Sexisme et violences sexuelles dans les milieux de la santé: quels enjeux?, Genève, Suisse.
- Coalition contre le harcèlement sexuel dans les lieux de formation (CCHSLF). (2016). *Le harcèlement sexuel opprime aussi aux études*. [Dossier de presse]. <http://pdxponxr.preview.infomaniak.website/wp-content/uploads/2016/11/Dossier-de-presse-FR.pdf>
- CCHSLF. (2017). *Non au harcèlement sexuel dans les lieux de formation* [Brochure].

<https://www.formation-sans-harcelement.ch/wp-content/uploads/2017/10/Brochure-en-Fran%C3%A7ais.pdf>

Collectif féministe de personnes en formation de l'Université de Genève (CFPF-UNIGE). (2019, 23 avril). *Non au harcèlement sexuel dans les lieux de formation*. [Image] Facebook. <https://www.facebook.com/434652337270543/photos/a.438378803564563/445487442853699/?type=3&theater>

Commission fédérale pour les questions féminines (CFQF). (2001). *Femmes Pouvoir Histoire. Histoire de l'égalité en Suisse de 1848 à 2000*. Berne: CFQF.

Dandelot, M. (2020, 18 septembre). Clash! L'association qui combat le sexisme en milieu hospitalier. Décadrée. <https://decadree.com/2020/09/18/clash-lassociation-qui-affronte-les-situations-de-sexisme-en-milieu-hospitalier/>

Dupuis, M., Emmenegger, B. & Gisler, P. (2000). *Anmachen. Platzanweisen. Soziologische Untersuchung zu sexueller Belästigung in der höheren Ausbildung*. Bern: Haupt.

École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). (2021). *Task Force Harcèlement A-Z & Promotion d'une culture du respect*. <https://www.epfl.ch/about/vice-presidencies/fr/vice-presidence-pour-la-transformation-responsable-vpt/task-force-harcelement-promotion-culture-respect/>

Faniko, K. (2016). *Carrière académique à l'Université de Genève: Le facteur humain*. Université de Genève.

Gaitsch, S. (2020, 1 décembre). Sexisme et homophobie à l'EPFL, les langues se délient. *Heidi.news*. <https://www.heidi.news/education/des-dizaines-de-temoignages-denoncent-le-sexisme-et-l-homophobie-a-l-epfl>

Jans, C., Golder, L., Venetz, A., Bohn, D. & Herzog, N. (2019). *Le harcèlement sexuel et les violences sexuelles faites aux femmes sont répandus en Suisse*. <https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/violence-sexuelles-en-suisse/>

Krings, F., Schär Moser, M. & Mouton, A. (2013). *Sexuelle Belästigung am Arbeitsplatz – wer belästigt wen, wie und warum? Besseres Verständnis heisst wirksamere Prävention*. Nationales Forschungsprogramm Gleichstellung der Geschlechter NFP 60, Schweizerischer Nationalfonds. http://www.nfp60.ch/SiteCollectionDocuments/nfp60_krings_schlussbericht.pdf

Mesot, L. (2021, 7 avril). « La stagiaire, tu pourrais lui tenir le gland? » Aux HUG, des étudiantes à l'assaut du sexisme. *Heidi.news*. <https://www.heidi.news/sante/la-stagiaire-tu-pourrais-lui-tenir-le-gland-aux-hug-des-etudiantes-partent-a-l-assaut-du-sexisme>

Radio télévision suisse (RTS). (2020, 1 décembre). Des étudiants de l'EPFL dénoncent des cas de harcèlement et de sexisme. *RTS info*. <https://www.rts.ch/info/suisse/11793038-des-etudiants-de-lepfl-denoncent-des-cas-de-harcelement-et-de-sexisme.html>

RENCONTRES

- SoG. (2021, 3 février). Vague d'accusations dans les écoles fribourgeoises. *La liberté*. <https://www.laliberte.ch/info-regionale/fribourg/vague-d-accusations-dans-les-ecoles-fribourgeoises-593500>
- Strub, S. & Schär Moser, M. (2008). *Risque et ampleur du harcèlement sexuel sur le lieu de travail—Une enquête représentative en Suisse alémanique et en Suisse romande*. Bern: BFEG et SECO.
- SUD. (2017). 23 mars journée nationale de lutte contre le harcèlement. <https://www.sud-vd.ch/23-mars-journee-nationale-de-lutte-contre-harcelement/>
- Université de Genève (UNIGE). (2018). #UNIUNIE contre le harcèlement. *Rapport d'activités 2018 du Service Égalité*. https://www.unige.ch/rectorat/egalite/files/8115/8892/2055/Rapport_dactivites_2018.pdf
- UNIGE. (2021a, 18 février). Suffrage féminin en Suisse: les raisons d'une si longue attente. *Le journal*. <https://www.unige.ch/lejournalevenements/printemps-2021/suffrage-feminin-suisse/>
- UNIGE. (2021b). *Réagir face au sexisme en milieu médical*. <https://www.unige.ch/medecine/fr/faculteetcite/media/reagir-face-au-sexisme-en-milieu-medical/>
- Universities UK. (2016). *Changing the Culture: Report of the Universities UK Taskforce examining violence against women, harassment and hate crime affecting university students*. <https://www.universitiesuk.ac.uk/policy-and-analysis/reports/Documents/2016/changing-the-culture.pdf>
- Zoelling, M.R. (2021, 13 avril). Des propos qui ne passent plus. *La liberté*. <https://www.laliberte.ch/news/regions/canton/des-propos-qui-ne-passent-plus-601453>

Giorgia Magni
Assistante-Doctorante, G-RIRE - Université de Genève

Notes de lecture

Parution

Anaïs Choulet-Vallet, Pauline Clochec, Delphine Frasch, Margot Giacinti & Léa Védie (dir.), *Théoriser en féministe*, Harmann, 2021, 258 pages

« Il est indéniable que les féministes théorisent, et que leurs théorisations participent à transformer le monde. Mais peut-on – et doit-on – qualifier cette activité théorique? Bien que les théories féministes partagent une visée politique émancipatrice, chercher à définir ce que signifie théoriser en féministe, c'est prendre le risque de masquer la pluralité des situations et des concepts. Dès lors, comment prendre en charge la diversité des contextes qui se trouvent derrière les connaissances? Ne doit-on pas interroger ce que cette question – à la portée pourtant éminemment épistémologique – révèle des frontières du féminisme lui-même? Comment aborder un phénomène qui est tout à la fois un engagement, une identité, une revendication, un outil? Le féminisme se décline au pluriel et se trouve dans une tension permanente, parce qu'il se confronte à des conflits qu'on préfère généralement ignorer, parce qu'il est sujet à des interprétations multiples et, partant, parce qu'il s'élabore par mouvements successifs quoique continus. Suffit-il alors de se revendiquer du féminisme, entendu comme identité politique aussi bien que comme outil scientifique, pour produire un mouvement ou une théorie féministes? Théoriser en féministe, c'est non seulement déclarer son appartenance à une communauté, mais c'est aussi chercher une forme de radicalité pour lutter contre la violence du système, qu'il soit social, politique ou philosophique. » (Présentation de l'éditeur)

Cet ouvrage fait suite au colloque *Théoriser en féministe. Philosophie, épistémologies, politiques* qui s'est tenu en avril 2018 à l'ENS de Lyon, avec le soutien du laboratoire Triangle

Table des matières

Introduction (par Anaïs Choulet-Vallet, Pauline Clochec, Delphine Frasch, Margot Giacinti et Léa Védie)

Première partie - Théoriser en militante : allier recherche et engagement

I. Théoriser en féministe/théoriser le féminisme : pour une éthique de la responsabilité féministe (par Éléonore Lépinard)

II. Se dire contre ou pour le relativisme culturel: une préoccupation occidentale (par Nasima Moujoud)

III. S'engager intellectuellement (par Diane Lamoureux)

IV. Faire fémininement de la philosophie. D'une traduction entre théorie et pratique (par Vanina Mozziconacci)

Deuxième partie - Le personnel est politique: théoriser depuis l'expérience

V. Théoriser depuis les marges (par Nassira Hedjerassi)

VI. Théoriser avec indiscipline: de l'intimité d'un corps à la recherche sur les corps (par Noémie Aulombard)

VII. Sexualité, rationalité et critique sociale, des questions et perspectives queer/féministes (par Cornelia Möser)

VIII. Affects, sexualité et différence sexuelle chez Mary Wollstonecraft: pour une histoire féministe de la philosophie (par Aurélie Knüfer)

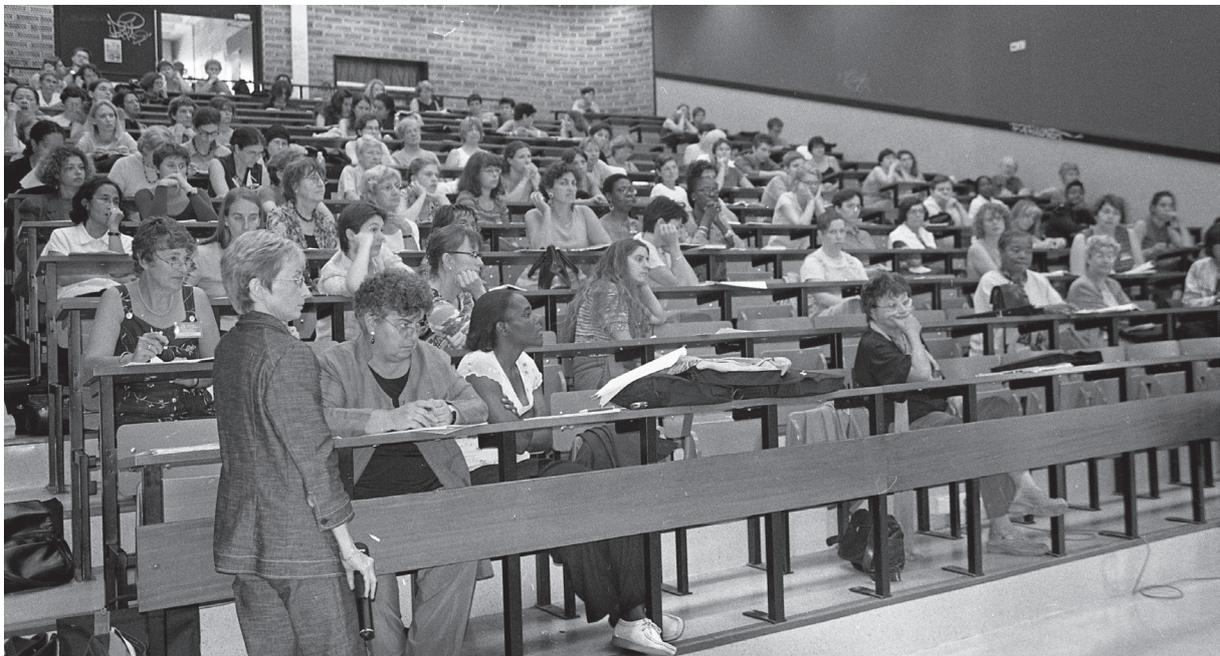
Troisième partie - Que faire des « outils du maître » ? Bousculer les théories établies

IX. Racisme, invisibilisation et fixation, au carrefour du *black feminism* et des premières *cultural studies* (par Zacharias Zoubir)

X. Qu'est-ce que le féminisme fait à la méthode phénoménologique? De l'inventaire descriptif à la pratique normative (par Clara Chaffardon)

XI. Théoriser les crises politiques en féministe ou comment genrer un "classique" (par Abir Kréfa)

Propos conclusif. Théoriser: une spirale sans fin? (par Michèle le Dœuff)



© ND - CIRFF, Toulouse, 2002

Comptes rendus de lecture

Scarlett Beauvalet, Annie Duprat, Armelle Le Bras-Chopard, Michelle Perrot, Mariette Sineau & Françoise Thébaud (dir.), *Femmes et République*, La Documentation française, 2021, 262 pages.

«Tricoteuses» en 1792, «Pétroleuses» en 1871, «Suffragettes» dans les années 1880, ainsi sont qualifiées les femmes engagées dans des combats politiques au cours des différents soubresauts de la République Française, péjoratifs sobriquets s'il en faut!

Notre place, en tant que femmes, dans l'espace public et notre participation à la République mérite bien son histoire, car elle est celle d'un long combat à rebondissement qui, loin de se gagner facilement, se poursuit toujours. Il suffit de lire ce passage sous la plume d'Armelle Le Bras-Chopard: « Les femmes sous la IV^e République ont cru en ce régime qui leur a ouvert la possibilité de participer à la chose publique. Non seulement elles n'ont jamais remis en question le système mais avec leurs faibles moyens, elles ont tenté de s'intégrer dans les institutions républicaines » (p.122) et d'apprendre que sur les vingt-cinq gouvernements de la IV^e République, seuls trois d'entre eux comportent, pour chacun, une seule femme. Parmi les trois femmes, une seule fut ministre de plein exercice: Germaine Poinso-Chapuis (MRP) jusqu'au ministère de Simone Veil, alors que les vignettes photographiques mettent à l'honneur, sur une double page (p. 112-113), nos illustres inconnues (pas toutes) que sont les 33 femmes élues députées pour la première fois en 1945. Mariette Sineau poursuit ainsi avec son introduction sur la partie concernant la V^e République: « En 1958, lorsque naît la V^e République, les Françaises sont bien loin d'être des citoyennes à part entière. Sur le plan civil, l'incapacité juridique des femmes mariées reste contrainte par la puissance maritale. L'époux détient, sous le régime légal, presque tous les pouvoirs sur les biens et la personne de sa femme comme de ses enfants. Le divorce par consentement mutuel n'existe pas. L'asymétrie de traitement devant l'adultère demeure, pour de longues années encore, inscrite dans la loi pénale. L'inégalité de salaires et d'accès aux professions est manifeste. Quant aux droits reproductifs, ils sont inexistantes » (p. 127). Enfin, la conclusion concernant le XXI^e siècle jusqu'en



2020, résume ainsi le contexte politique français : « L'emprise masculine sur la *res publica* a été en France plus forte et durable que dans d'autres pays européens. Cet état de fait semble renvoyer au statut politique dans notre pays. Le pouvoir politique y est encore considéré comme le premier des pouvoirs. Si la monarchie de droit divin a disparu, le pouvoir républicain, laïc, est toujours revêtu d'une part de sacré. C'est la raison pour laquelle il paraît réservé à l'homme, « seul digne du "sacre du citoyen" » (Michelle Perrot, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Flammarion, 1998). La comparaison avec les pays scandinaves, où le pouvoir politique est vu comme plus pragmatique, donne *a contrario* la mesure de l'exception française : le champ politique y étant moins surévalué, les femmes y ont plus facilement accès » (p. 195).

Ce très beau livre de 263 pages, édité par La documentation Française, doit sortir de son confinement parce que l'année 2020 ne lui a sans doute pas donné toutes ses chances pour être pleinement diffusé. Son « très » grand format met en valeur la qualité de l'iconographie particulièrement riche, bien que ce format soit peu pratique pour la lecture des textes sources, des analyses riches, des biographies sous forme de portraits bien choisies et des descriptions fort intéressantes.

Michelle Perrot honore ce bel ouvrage collectif d'une préface. Elle remarque le renouveau historiographique tant en histoire qu'en sciences politiques et qui, ici, déroule la chronologie des liens entre la République et les femmes depuis la Révolution française. Trois parties composent la démonstration, dont les deux premières sont chronologiques et la troisième étudie la représentation de la République à travers l'image féminine à laquelle elle est identifiée. Sont ainsi vu, dans un premier temps « De la Révolution à la fin de la III^e république » puis « L'exercice du pouvoir, de 1945 à nos jours » et la dernière section s'intitule : « Représenter la République ». Les autrices, quatre historiennes et deux politologues, sont respectivement : Scarlett Beauvalet et Françoise Thébaud, toutes deux historiennes, qui rédigent la première partie. Armelle Le Bras-Chopard, politologue, participe aux rédactions des parties deux et trois. Elle partage la seconde partie avec Mariette Sineau, également politologue, et la troisième partie avec l'historienne Anne Duprat, spécialiste d'iconographie, des imaginaires politiques et de l'histoire des caricatures.

La grande force de cet ouvrage est bien la richesse de l'iconographie qui ne cesse d'illustrer, à chaque page, le texte académique, lui-même ponctué par de très nombreuses citations et accompagné de discours, de récits, de portraits biographiques. Les archives originales et passionnantes réussissent à incarner les propos systématiquement accompagnés d'une collection d'images parlantes, impressionnantes en qualité et quantité.

En effet, la variété des images, tant dans les styles, correspondant à leurs époques qui vont des plus récentes (2020) à celles du XVIII^e siècle, que dans les formes, sont originales et bien mises en valeur. On passe ainsi de la peinture classique à la photographie pour témoigner des différents événements auxquels les femmes ont tenté d'imposer leur présence. Ce sont aussi des affiches, des dessins, des graffitis (puis des tags), des caricatures, des cartes postales et des cartes à jouer (la dame...), des imprimés ou des couvertures de journaux, qui illustrent chacune des pages de ce grand livre. Mais encore des estampes, des pièces de monnaies, des médailles et de nombreuses sculptures sont présentées lorsque la République cherche l'allégorie en tant « qu'image signifiant un concept abstrait ». Dans la dernière partie, un long exposé intitulé : « Entre liberté et République, à la recherche de Marianne » (p. 208), raconte les évolutions de la symbolique à propos de la représentation officielle du régime républicain. On peut toujours interroger, sans conclure de façon univoque, la représentation de la « Liberté » avec les chaînes brisées, la pique, les faisceaux des licteurs, le bonnet et sa couleur rouge, la position du corps, les cheveux décoiffés, les seins nus « issus de l'Antiquité : serait-ce une érotisation du concept de république ou la reprise du thème du roi nourricier transposé au féminin ? » (p. 200). La question est posée : « Mais pourquoi Marianne ? Est-ce parce qu'il s'agit d'un prénom très usité parce qu'il est formé du nom de Marie et d'Anne sa mère ? Est-ce parce qu'un cordonnier protestant de Puylaurens, dans le Tarn, fait imprimer une chanson « La Garisou de Marianno » à l'automne 1792 comme l'écrit Maurice Aghulon ? Toujours est-il que [...] ce prénom familial s'est imposé. Après la longue parenthèse du Second Empire, la III^e République n'aura de cesse de populariser la figure de Marianne, par des bustes dans les mairies, par des figures sur les timbres-poste et les pièces de monnaie, par des statues sur les places publiques [...] » (p. 211-212).

Prendre place dans la sphère politique par une participation active, accepter de s'engager dans un monde masculinisé qui exerce une forme de violence, non seulement verbale mais aussi symbolique, n'est pas chose facile. Il suffit de regarder les affiches (p. 176-177) des douze candidates qui se sont présentées à la présidentielle depuis 1974 avec trois femmes résolument à droite (M-F. Garaud ; Ch. Boutin ; M. Le Pen), trois écologistes (D. Voynet, C. Lepage ; E. Joly) et les cinq autres classées à gauche (A. Laguiller ; H. Bouchardeau ; M.G. Buffet ; S. Royale ; N. Arthaud) pour réaliser, par leur faible nombre, la lenteur du chemin parcouru. Pour respecter une égalité de la représentation femmes-hommes, il a fallu des outils comme la réforme paritaire qui s'est imposée à la fin des années quatre-vingt-dix. Elle a forcé les résistances des partis et elle a imposé, du moins pour les trois



© ND – Geneviève Pezeu,
septembre 2021

sont pressenties aux élections de 2022. Malheureusement, certaines ne sont pas des gages de bonnes conduites pour promouvoir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

derniers présidents élus, une règle plus ou moins implicite d'une parité quantitative gouvernementale. La féminisation des assemblées est également à l'œuvre (presque 39% de femmes députées en 2017 et 46% au Sénat en 2020), ce qui n'empêche pas de relativiser leur puissance politique au sein des différents conseils ou commissions. Ce faisant, « les conseillères départementales d'aujourd'hui sont les députées ou sénatrices de demain » (p. 195); des femmes maires de grandes villes sont, de plus, nombreuses et visibles. À quand une présidente française? Trois au moins

Geneviève Pezeu

Pascal Gygax, Sandrine Zufferey & Ute Gabriel, *Le cerveau pense-t-il au masculin ?* Éditions Le Robert, 2021, 176 pages.

En 2017, l'Académie française, avec la constance d'une boussole qui indique le sud, qualifiait l'écriture inclusive de péril mortel. Suite à quoi, un journaliste de *La Tribune de Genève*, passablement goguenard, m'a appelé pour avoir mon avis sur le fameux péril. Il faut dire que par ici, on n'a pas toujours beaucoup de sympathie pour des gens qui pensent que le seul vrai français sort de leur bouche et que la Suisse, comme la Belgique, ou le Québec parlent une version abâtardie du français, éventuellement pittoresque, mais tout de même, franchement moins bien. En particulier, quand l'Académie prétend parler au nom de sa mission auprès de la francophonie, à laquelle elle ne s'intéresse que pour lui faire la leçon, on a envie de lui proposer de s'occuper de son dictionnaire (et encore).

Suite à une vigoureuse politique de désinformation combinée à une bonne dose d'incompétence, la presse grand public et la rumeur de la rue ont présenté l'écriture inclusive comme une succession de trucs illisibles remplis de points médians.

Beaucoup de choses ont été écrites sur la question, en particulier par Éliane Viennot. Il a été rappelé que le XVII^e siècle avait procédé à une masculinisation volontaire de la langue, parce que comme le disait le père Bouhours, grammairien convaincu de la supériorité de la langue française sur toutes les autres : « quand les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte ». Autrement dit : le masculin l'emporte, parce qu'il est plus noble que le féminin. Ce n'est donc ni l'usage ni le hasard qui produit cette règle. D'ailleurs, si on avait voulu faire de la grammaire, on aurait énoncé la règle de la façon suivante : « Les pluriels mixtes s'accordent au masculin ». Mais comme on faisait en même temps de la politique des sexes, on a dit : « Le masculin l'emporte », alors que pourtant, on parlait bien d'accords et de pluriel et pas (*a priori*) de qui est le plus fort.

Toutefois, l'argument de la « justice grammaticale » ne suffit pas. On peut prendre acte du fait qu'au XVII^e une décision sexiste a été prise. Mais 300 ans plus tard, on peut aussi estimer que même si c'est dommage et injuste, le pli est pris. Il est trop tard pour faire marche arrière, ce serait beaucoup d'efforts pour une simple revanche historique (fût-elle juste). C'est, à mon sens, un argument audible. Il y en a d'autres que je préfère ne pas détailler : les propos glaçants sur la « pureté » de la langue, les injonctions des hommes qui, depuis leur fauteuil, expliquent aux femmes qu'il y a de meilleurs combats et, enfin, les inquiétudes (qui peuvent être légitimes) pour les dyslexiques, mais qui sont émises par des personnes qui se battent pour le maintien de la règle du participe passé avec le COD placé devant (ou le maintien du *i* dans oignon).

Donc, la question la plus importante, il me semble, est la suivante : est-ce que l'écriture épïcène (pour prendre le terme suisse) ou inclusive (pour le terme français) sert-elle concrètement l'égalité des sexes ? Ou est-ce juste une revanche d'érudites ?

Après cette introduction un peu longue, je vais vous parler du livre de Pascal Gyax, Sandrine Zufferey et Ute Gabriel. Psychologues ou psycholinguistes, il et elles ont testé l'efficacité de l'écriture épïcène. Et aussi : quel effet a sur le cerveau une langue qui donne la priorité au masculin sous de nombreuses formes ? C'est un ouvrage factuel, qui expose sur un ton mesuré et scientifique des résultats d'expériences de psycholinguistiques pour sortir un peu de la cacophonie du débat d'opinion. Chaque chapitre se termine par un résumé des notions importantes et contient un petit exercice à faire chez vous.

Par exemple : prenons l'ordre de mention, c'est-à-dire l'ordre dans lequel on énumère les choses ou les gens. Pensez à des couples de votre entourage. Vous les nommez dans quel ordre ? Par exemple, quand je pense au couple que forment ma fille et son compagnon, leurs prénoms me viennent toujours dans cet ordre

(ma fille et son compagnon) parce que ma fille est évidemment la personne la plus importante pour moi et donc je la mentionne en premier. J'imagine que ses beaux-parents font mention de leur couple dans l'autre sens : leur fils d'abord et ma fille ensuite, ce qui est complètement normal. L'ordre de mention place l'élément le plus important en premier. Donc, quand les expressions courantes parlent « des hommes et des femmes », « des garçons et des filles » ou d' « Adam et Eve », il est facile de comprendre qui est le plus important. Si la locution : « les hommes et les femmes » est plus habituelle à notre oreille que l'inverse, ça veut bien dire quelque chose de l'importance (sociale) respective des deux éléments.

Passons maintenant à la question des stéréotypes : pourquoi notre cerveau les trouve-t-il à ce point pratiques ? Imaginez que les pensées de notre cerveau soient une collection d'ampoules. Quand on cherche un mot ou qu'on l'entend, on allume les ampoules qui lui correspondent. Ça demanderait beaucoup d'énergie de tout éteindre ou de tout allumer à chaque mot. Alors, astucieusement, le cerveau laisse allumées les ampoules les plus probables. Si je vous dis : « qu'allons-nous mettre en bouteille ? » Il y a gros à parier que vous ayez laissé allumée l'ampoule « vin », plutôt que l'ampoule « bateau ». Pour les stéréotypes, c'est pareil. Si je dis « petite fille », vous avez plus de chance d'avoir laissé allumée « mignonne » « princesse », « douce » et « robe qui tourne » que « dinosaure », « football » et « jeu vidéo ». Et statistiquement, votre cerveau a raison, il fait la plupart du temps des économies en fonctionnant ainsi. Par contre, le jour où il faudra associer « petite fille » et « jeu vidéo », vous pourrez le faire, mais il vous faudra un signal explicite pour vous dire d'allumer cette ampoule-là qui d'ordinaire ne sert pas à ça. Donc, penser en stéréotype, non seulement c'est économique, mais en plus, c'est toujours directement accessible.

Alors maintenant, que se passe-t-il si on vous oblige à allumer d'autres ampoules ? Prenons l'exemple des métiers. Ute Gabriel et ses collègues ont réalisé une étude qui visait à déterminer, comment la population se représentait la répartition entre femmes et hommes pour un métier donné. Lorsque les métiers n'étaient présentés qu'au masculin, (par exemple « les écrivains »), les personnes interrogées associaient un pourcentage plus faible de femmes que lorsque les métiers étaient présentés au féminin et au masculin, (par exemple « les écrivaines et écrivains »). Armand Chatard et ses collègues, de l'université de Genève, en 2005, ont demandé à des adolescentes et adolescents qui avaient entre 13 et 14 ans d'évaluer leur niveau de confiance de réussir dans des études leur permettant d'exercer diverses professions et les réponses étaient données sur une échelle allant de 1, « Pas du tout confiant », à 10, « Extrêmement confiant ». Pour un groupe, les professions étaient présentées au masculin uniquement (les mathématiciens), pour un autre

groupe au masculin et féminin (les mathématiciens et mathématiciennes) et pour un dernier groupe sous une forme dite « contractée » (les mathématicien(ne)s). « Les filles étaient plus confiantes dans leur capacité à réussir des études pour des professions présentées au masculin et féminin ou sous forme contractée que si ces métiers étaient présentés uniquement au masculin. » (p.123).



© ND – Isabelle Collet, Paris, 2017

Autre étude du même ordre avec des listes de métiers présentés sous la forme de noms masculins versus de doublet (« informaticien » vs « informaticien/informaticienne »). Quand on demande aux élèves de cocher quels métiers elles et ils pourraient envisager, les filles cochent plus de métiers quand on les présente en doublet. Mais les garçons aussi. En somme, les métiers semblent plus réels ou accessibles pour tout le monde quand ils apparaissent sous forme mixte.

L'Académie a beau prétendre que le masculin est, en français, une forme neutre et qu'il englobe le féminin, notre cerveau n'arrive pas à y croire. Pour les femmes comme pour les hommes, un masculin pluriel, c'est plutôt un groupe d'hommes. Un mot au masculin, ça se réfère à un homme. Et ça se prouve scientifiquement. Des expériences de ce type, ce livre les empile, toutes aussi convaincantes les unes que les autres.

Alors quand on m'oppose parfois : « L'écriture inclusive, ce n'est pas beau » je demande si le but, c'est de faire joli, ou de faire égalitaire.

Isabelle Collet

Lucile Peytavin, *Le coût de la virilité*, éditions Anne Carrière, 2021

En mars dernier, paraissait l'ouvrage de Lucile Peytavin, *Le coût de la virilité*, aux éditions Anne Carrière. Le sous-titre, « Ce que la France économiserait si les hommes se comportaient comme les femmes », explique certainement, par l'emploi du verbe « économiser », l'intérêt suscité aussitôt par la publication. La jeune historienne ne pouvait pressentir l'effet populaire soulevé par son constat, que les comportements de type viriliste n'étaient pas seulement dommageables en termes d'équilibres généraux, mais qu'ils engendraient une infinie série d'investissements, réparations

et assurances dont les répercussions étaient immenses sur les finances publiques. Il n'est pas inintéressant de constater qu'en cette période où le mot féminisme fait l'objet d'incessantes controverses, une sorte de conciliation ait été trouvée par le surgissement d'une notion moins problématique (du moins censée l'être), celle représentée par l'argent. Tout part d'une observation statistique, relevant des chiffres consternants : 96 % de la population carcérale en France est masculine, les hommes sont responsables de 86 % des homicides, de 99 % des viols et sont les auteurs, à une majorité écrasante, des diverses violences et infractions (le plus bas taux proposé au chapitre 10 est celui des fraudes sur les chèques... il atteint tout de même 63,5 %!).



On se doutait de cette disparité, mais certainement pas à ce degré. De surcroît, des formes d'habitude devaient en effacer l'acuité, ou des stéréotypes en inverser la direction. Il est bien connu que les femmes ne savent pas conduire, mais les hommes sont responsables de huit accidents mortels sur dix, d'ailleurs, avant les lois sur la parité, les assurances automobiles appliquaient une décote en proportion. L'angle d'analyse adopté permet d'évaluer (plusieurs chapitres exposent une méthodologie de calcul) comment un État, pris dans la réalité de ces comportements exaltant la violence, construit une grande partie de leur action et de leur budget autour de cette réalité. On en devine rapidement les implications à travers tous les

instruments de contrôle et de surveillance, les appareils de police, de justice et de répression, mais la chaîne est beaucoup plus longue et intriquée. Pour un homme, placé en détention par exemple, il y a tous les dégâts causés sur les victimes, sur les familles, dégâts qui se chiffrent très mal puisque leurs conséquences pratiques et psychologiques s'étalent dans la durée. En outre, à côté du financement de l'appareil visible de contrôle, la logique s'étend à d'innombrables domaines, passant par la conception d'infrastructures exigeant de plus en plus de sécurité (la route, les lieux publics, etc.) mais aussi par la construction d'espaces dédiés plus particulièrement aux garçons (tels que les stades, les pistes de skateboard, etc.). Le livre n'y fait pas allusion mais les travaux de géographie du genre, comme ceux d'Édith Maruéjols et de l'ARObE (Atelier Recherche Observatoire Égalité) ont valu comme guides dans les aménagements collectifs en Gironde, veillant ainsi à ne pas collecter des impôts dans le but presque exclusif de permettre la libération de l'énergie virile, en inventant a minima des équipements d'usage mixte.

En suivant le propos de Lucile Peytavin, on est comme absorbé-e dans un engrenage sans fin qui touche inévitablement à des expériences concrètes de notre vie sociale, accidents liés à des excès, à des sports extrêmes, alcoolisme, stupéfiants, violences domestiques, personne n'échappe à ces ravages.

Il ne s'agit évidemment pas que d'un constat, mais de la tentative de déjouer les mécanismes éducatifs clairs ou insidieux qui aboutissent à une bipartition sans autre justification que culturelle. L'exaltation de la force, du risque, de la compétitivité s'apprend dès la naissance et n'est inscrite ni dans les gènes ni dans les hormones. Les deux premières parties de la démonstration s'emploient à récapituler les grandes étapes de ces apprentissages ; on les suit volontiers mais elles ne sont pas novatrices. En effet, ce que l'on pourrait retenir de cette contribution est, qu'outre l'intuition initiale, suggestive et fertile en futures recherches, le substrat théorique en est fragile. On pourra interroger plus profondément ce virilisme, en se demandant quelles cautions il reçoit par-delà le milieu familial et scolaire, se demander comment la conception même du politique, la mécanique du pouvoir civil, militaire et religieux encouragent domination et agressivité. Dans cette perspective, l'on pourrait suggérer que le silence porté sur cet immense coût matériel et moral est peut-être au fondement du système de discrimination : pour prendre une image, il en irait comme pour les grands magasins qui incluent d'office le vol dans leur comptabilité puisque leur existence en tant que grands magasins présuppose le vol. La prise de conscience de ces pertes, si faramineuses soient-elles, pas plus qu'elle ne suffirait à détruire le grand commerce, ne suffirait à entamer les immenses privilèges qu'une caste tire d'une organisation sociale de type patriarcal.

Sylvie Camet

Geneviève Pezeu, *Des filles chez les garçons. L'apprentissage de la mixité*, Éditions Vendémiaire, 2020, 264 pages.

L'école moderne est mixte. Il est même remarquable de constater à quelle vitesse la non-mixité, qui a prévalu si longtemps, est aussi vite devenue démodée. À quelques exceptions près, la mixité est devenue la norme et la non-mixité renvoie soit à une école du passé, soit à une école confessionnelle. Ce qui était une promiscuité immorale au début du XX^e siècle est devenu, au contraire, le gage d'une socialisation saine et bénéfique 50 ans plus tard. Comment un tel tour de passe-passe s'est-il produit ? Et surtout, comment s'est-il produit en douceur, pratiquement sans qu'on se rende compte du glissement ? C'est ce que nous raconte Geneviève Pezeu, en faisant l'histoire de l'arrivée des filles chez les garçons jusqu'au décret Haby, promulgué en 1976, qui rend la mixité obligatoire pour tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire (les maternelles et les universités étaient mixtes), prenant finalement acte d'une situation de fait. Son livre vient combler un grand vide dans l'histoire de la mixité, qui n'avait pas été étudiée de manière aussi précise depuis *L'histoire de la scolarisation des filles* de Lelièvre & Lelièvre¹.

Au début, il y avait la séparation des sexes à l'école... et aussi la séparation des classes sociales. Surtout la séparation des classes sociales. Pour les pauvres, la séparation des sexes était secondaire, d'ailleurs. D'une part, parce qu'ils et elles étaient vu·e·s comme une masse indistincte et, d'autre part, parce que les élèves pauvres quittaient l'école à la puberté.

Quand on va commencer à parler, à la fin du XIX^e siècle, d'une éducation secondaire pour les jeunes filles (comme pour les jeunes garçons d'ailleurs), c'est pour les filles de la petite et moyenne bourgeoisie, la grande bourgeoisie étant tout à fait satisfaite de l'instruction catholique ou des cours privés.

Ce qui est remarquable, c'est que la construction du système scolaire secondaire pour instruire les adolescentes, pensé par des hommes, s'organise pour maintenir la division sexuée des savoirs et du travail.

Prenons, par exemple, l'anatomiste Paul Broca, plus doué avec les cerveaux dans le formol qu'avec ceux qui se situent encore dans la tête des gens. Broca est certes convaincu de l'infériorité intellectuelle des femmes (ainsi que des ouvriers et des noirs), mais estime qu'elles « seraient capables sans doute de suivre jusqu'au bout et avec succès le programme des lycées » (p.36). Mais ce n'est pas de ça qu'on parle. Les groupes dominants ont toujours pris soin de faire un tri dans les savoirs : de quoi les femmes ont-elles besoin pour être des mères de famille ? Pas des langues mortes (celles qui permettent de passer le bac

1. Lelièvre, F., & Lelièvre, C. (1991). *Histoire de la scolarisation des filles*. Paris: Nathan.

et d'entrer à l'université), pas de philo (ce qui leur permettrait de réfléchir et d'acquérir un esprit critique). En revanche, de la morale, de l'arithmétique (pour faire les comptes du ménage), des disciplines artistiques et de la littérature (qui permettent des discussions mondaines) et le tout, pas trop longtemps. C'était déjà le projet de Fénelon (mais au XVII^e, il était un précurseur), de Rousseau (déjà nettement moins brillant au moment des Lumières) et finalement le projet de la III^e République.

Néanmoins, partout en France au XIX^e, des écoles normales distinctes voient le jour pour former des hommes d'abord, puis des femmes au professorat de l'enseignement primaire. Dans la foulée se développent, surtout dans la première moitié du XX^e siècle, des écoles primaires supérieures (EPS) pour adolescents et adolescentes du peuple². Ces dernières forment au-delà du certificat d'étude afin d'obtenir des brevets professionnalisants.

Évidemment, on ne parle pas de mixité: les femmes sont supposées enseigner aux filles et les hommes aux garçons... sauf que, dans le concret, on ne peut pas maintenir la séparation des sexes partout: puisqu'il faut des écoles dans chaque village, on n'a pas toujours les moyens (humains et financiers) d'avoir deux écoles primaires. De manière pratique et économique, l'institutrice s'occupe des petits et l'instituteur (souvent son mari) des grands. Toutefois, cet arrangement des sexes ne s'appelle pas la mixité: surtout, on ne mélange pas! C'est la gémation: les filles et les garçons sont dans la même classe, mais tout est fait pour qu'ils et elles se croisent le moins possible, surtout chez les plus grand·e·s: un paravent ou un muret les séparent en classe, la récréation se fait par groupe de sexe, etc. Les mœurs sont sauvées: «on confie les plus petits à une mère» (p. 44). C'est dire si l'ordre est respecté.

Après la Première Guerre mondiale, les choses se compliquent. Avant la guerre, il y a eu un réel effort pour construire des établissements secondaires féminins (depuis la loi Camille Sée de 1880). Mais les dépenses sont priorisées au profit des garçons. Cependant, après-guerre, les jeunes filles n'ont plus l'air de vouloir se contenter du diplôme de fin d'étude de l'enseignement féminin, celui qui leur bloque l'accès aux études supérieures et à certains concours. Elles pouvaient passer le baccalauréat en candidates libres mais, pour cela, elles doivent savoir le latin, qu'on n'enseigne pas dans leurs écoles secondaires. Soit, elles ont les moyens d'avoir des cours particuliers... soit elles obtiennent des dérogations pour aller au lycée de garçons. S'en suit toute une littérature de pères, d'enseignants ou

2. Briand, Jean-Pierre et Jean-Michel Chapoulie. *Les collèges du peuple: l'enseignement primaire supérieur et le développement de la scolarisation prolongée sous la Troisième République*, Rennes, PUR, 2011.

même de principaux de lycées qui écrivent au Ministre pour demander à ce que les filles puissent s'inscrire dans les établissements de garçons. D'autant plus que les questions de mobilité limitent l'accès des filles aux études: les parents sont hésitants à laisser leur fille étudier loin (ça ne change pas) et n'en ont pas toujours les moyens.

Les dérogations et les circulaires sont de plus en plus nombreuses, parfois parce que le lycée de garçons manque d'effectifs (après-guerre, on a un « trou » dans les générations), parfois aussi parce que les demandeurs (pères et enseignants) ne lâchent pas l'affaire et veulent le meilleur avenir pour ces filles. Ces filles sont souvent d'ailleurs des garçons manquants (pour reprendre l'expression de d'Isabelle Lasvergnas³): sans frère ou avec un frère moins compétent qu'elles, leur père reporte sur elles leurs attentes professionnelles. Par ailleurs, la guerre larvée contre l'école dite libre, c'est à dire catholique, est toujours présente: si la République n'instruit pas ses filles, l'école catholique sera enchantée de le faire. Une espèce de mixité clandestine, invisibilisée, s'installe et se passe sans heurt. Les filles restent très minoritaires parmi les garçons, mais comme elles sont sursélectionnées, ce sont d'excellentes élèves. Tout est fait pour qu'elles ne croisent jamais les garçons. En effet, même les pédagogues les plus convaincu·e·s par la coéducation (comme on l'appelle à l'époque) restent méfiant·e·s quant au risque du mélange des corps. Les filles sont saluées pour leur sérieux et leur influence bénéfique (civilisatrice) auprès des garçons. Cela n'a pas changé. Le fait qu'elles soient souvent meilleures que les garçons ennuit un peu: on le met sur le compte, non pas de l'intelligence mais d'une maturité plus précoce, cela non plus n'a pas changé. Pour le reste, il s'agit de faire attention à ce que toute sensualité, tout érotisme soit banni. On leur met des uniformes peu élégants exprès et soyons clair: on ne laissera passer aucun crop-top, ah non, ça, c'est pour la rentrée prochaine! Finalement, beaucoup de choses n'ont pas changé.

Et puis la Deuxième Guerre mondiale se passe. Au sortir de cette guerre, une forme d'égalité des sexes apparaît: « La loi [qui] garantit aux femmes dans tous les domaines des droits égaux à ceux des hommes » (p. 143). Sauf pour ouvrir un compte bancaire. Sauf pour travailler. Sauf pour choisir le domicile conjugal. Sauf... bref, vous avez compris, il y aura encore un peu de travail. Quoiqu'il en soit, les femmes votent et il faut donc les former comme les hommes à être des citoyennes. D'autre part, dans la foulée du plan Langevin-Wallon (jamais appliqué) c'est le début des lycées expérimentaux. On a toujours des angoisses morales autour du mélange des sexes mais on s'achemine tout doucement vers les années 60 et une libération des mœurs. La mixité qui s'est installée dans de nombreux

3. Lasvergnas, Isabelle (1986). *Le corps étranger ou la place des femmes dans l'institution scientifique*. Thèse de sociologie (Phd), Université de Montréal

endroits, notamment dans les nouveaux lycées et les collèges d'enseignement secondaire (CES;1963), construits pour répondre à la croissance du baby-boom, n'est pas remise en cause. On discute plutôt de comment il convient de surveiller les deux sexes dans ce contexte. Quand la loi Haby passe, bien après mai 68, on est dans un autre univers scolaire et il ne s'agit plus de faire (officiellement) la police des mœurs.

Aujourd'hui, où en sommes-nous? Nicole Mosconi, Claude Zaidman, Michèle Zancarini-Fournel et toute leur descendance académique ont suffisamment écrit que la mixité était la condition nécessaire, mais non suffisante de l'égalité. La question des bonnes mœurs est toujours tapie: quand Nicolas Sarkozy autorise de nouveau l'existence de classes non mixtes, c'est pour faire plaisir aux lycées catholiques privés sous contrat. Il s'agit toujours d'apprendre aux garçons à devenir des hommes et aux filles à devenir des femmes, même si je me demande à quel endroit du programme cette mission est spécifiée.

Outre-Atlantique, des courants font la promotion de la non-mixité au prétexte que l'école est devenue féminine et féminisante et donc serait responsable de l'échec scolaire des garçons. Il est tout de même amusant de noter que, dès le début, quand les filles sont allées à l'école des garçons, elles ont été meilleures qu'eux. Ne serait-ce pas plutôt le système de genre qui leur enseigne qu'étudier et suivre les règles sont des activités mettant en danger leur virilité?

La mixité reste en tout cas régulièrement attaquée: elle est aussi accusée de desservir les filles, utilisées comme assistantes pédagogiques pour civiliser les garçons, menacées par des stéréotypes en leur défaveur en sciences et maintenues au silence par des garçons qui occupent deux tiers de l'espace sonore. Quand on me demande si la mixité est un obstacle à l'égalité à l'école, je réponds: « je ne sais pas, on ne l'a jamais essayée ».

La mixité au secondaire, c'est en réalité une juxtaposition des sexes. Comme l'a dit un génial chef d'établissement: « la mixité, c'est comme la vinaigrette, dès qu'on arrête de mélanger, ça se sépare » (p. 209). Je dis à mes étudiant·e·s, futur·e·s enseignant·e·s au secondaire, que je vais leur faire un cours de mixité. Elles et ils sont surpris. Quand je leur demande quels sont les arguments en faveur de la mixité... elles et ils sont peu bavard·e·s. Une fois qu'on a parlé du vivre-ensemble, on a apparemment tout dit. C'est pour ça que je fais des cours de mixité: pour leur apprendre à mélanger la vinaigrette de sorte que la mixité puisse devenir un moyen d'apprendre dans un contexte égalitaire d'une manière égalitaire.

Isabelle Collet

Éliane Viennot, *En finir avec l'homme : chronique d'une imposture*, Donnemarie-Dontilly, Éditions iXe, 2021, 120 p.

Ce petit ouvrage, par son format et son style, se lit très rapidement. Dix centimètres sur treize et quatre-vingt-dix-huit pages de texte : on peut le mettre dans sa poche et le lire d'un seul trait, à la première occasion. Il vient en complément d'une recherche d'Éliane Viennot, déjà parue (2020) dans le manifeste du collectif *Droits humains pour tous et toutes* : « À propos de la croyance en l'inclusion du signifié *femme* dans le mot *homme* » (Libertalia). Ce complément est l'histoire de l'abus de langage qui, en français, a hissé le mâle de l'espèce au rang de représentant absolu de l'humanité !

Contrairement à ce qui est, aujourd'hui encore, affiché comme une vérité scientifique fiable et durable (thèses de l'inclusivité naturelle du mot homme ; du masculin générique ; du masculin valant neutre ; de la supériorité masculine, etc.), le mot homme a un emploi et une histoire très ancienne qui remontent aux traductions de la Bible et qui courent de siècle en siècle : étymologiquement et historiquement, l'homme n'est que le mâle de l'espèce et rien de plus ni de moins. C'est ce que démontre Éliane Viennot.

Admettre que ce terme « homme » désigne aussi les femmes, les enfants et les autres ; correspond à un abus de langage et à une imposture qui relèvent d'une conception patriarcale des relations sociales. La majuscule dont les tenants de cette théorie inégale l'affuble toujours confirme la tromperie, jusqu'à la caricature. Au pays de l'Homme de Cro-Magnon, du Musée de l'Homme, des Maisons des Sciences de l'Homme, des Droits de l'Homme etc., les Françaises et les Français – peu fièr·e·s de cette spécificité – mais qui pratiquent et comprennent l'écriture égalitaire, se ressourceront dans ce petit opus au titre provoquant.

**Nicole Fouché, CNRS -EHESS
Réussir l'Égalité Femmes Hommes.**